

LE CARILLON

Volume 8 / numéro 1 / février 2013

du quartier Saint-Sauveur



Fusions, délocalisation et rationalisation Où est passé le populaire des Caisses ?

Par Céline Lapointe

Ce n'était pas que de la nostalgie... Une sorte de colère rentrée et un questionnement m'avaient poussée à me rendre à cette rencontre du 6 décembre dernier, convoquée au Centre Durocher par le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur.

Comme moi, plus de 60 personnes étaient là. Elles allaient exprimer déceptions, inquiétudes et frustrations suite à la timide annonce de la fermeture de leur Caisse, envoyée à quelques membres par courrier autour du 22 octobre dernier. Le point de services de la caisse Desjardins sur la rue Saint-Vallier, qui pourtant semble une rue de plus en plus prospère et dynamique, disparaîtrait dès le 31 décembre 2012.

Pour ma part, c'est à ce moment que j'ai commencé à trouver trop faciles les arguments des gestionnaires pour justifier la fermeture, ou comme ils préfèrent la nommer, la « transformation » en centre automatisé du point de services Saint-Sauveur. Ils évoquaient les coûts exorbitants du maintien des services à la clientèle par une vraie personne, au comptoir ainsi que ceux liés à la mise aux normes et l'entretien d'un édifice vieillissant. La valeur de revente du bâtiment étant probablement beaucoup plus salivante dans un monde dopé par la spéculation. Mais surtout, ils nous parlaient des habitudes changeantes de la « clientèle ».

Les arguments des gestionnaires sont trop faciles.



Un résident du quartier et membre de la Caisse, participant à sa toute première manifestation pour interpeller la direction de la Caisse Desjardins du Centre-ville, le 13 décembre dernier. Photo: Ronald Lachapelle.

Changements délibérés ou programmés ?

Mais d'où proviennent ces changements d'habitudes ? Certes, bien des gens apprécient de pouvoir faire des transactions à n'importe quel moment par le biais des guichets automatiques ou via les services en ligne d'Accès-D. Mais les Caisses, comme les banques, ont tout fait pour provoquer et encourager ces changements d'habitudes. Elles ont réduit les services au comptoir et le personnel, aboli les livrets de caisse, augmenté les coûts des transactions, etc. Comme la plupart des grandes compagnies, elles ont graduellement mis en place tous les mécanismes pour nous amener vers les guichets et ainsi justifier la rationalisation des services humains. Même manège quand une entreprise comme Bell nous charge 2,00 \$ pour une facturation papier. Cela s'inscrit dans l'explication d'une tendance mondiale à l'automatisation des services financiers.

Est-ce utopique de demander à Desjardins de ne pas suivre aveuglément la voie des banques qui contribuent à l'écart grandissant entre le 1% des possédants riches et le 99% des populations en perte de moyens ? Nous sommes plusieurs membres et sociétaires à être troublés de voir le mouvement Desjardins s'éloigner de ses valeurs de coopération. De le voir nier la réalité et les besoins du milieu où les gens vivent, et préférer une rentabilité à courte vue.



Lors de la même action, une membre de la Caisse et propriétaire du quartier rappelle à la direction de la Caisse Desjardins du Centre-ville le sens du slogan de Desjardins. Photo: Ronald Lachapelle.



Suite à la page 9

LA PAGE DU COMITÉ



Réagissez à l'un ou l'autre de nos articles au cccqss@bellnet.ca ou 418-529-6158

ou par la poste au 301, rue de Carillon, Québec, Québec, G1K 5B3.

Mission du CCCQSS

Le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCCQSS) est né en 1969 de la volonté de résidents et résidentes de se regrouper afin de défendre leurs droits et leurs intérêts dans le quartier. Depuis plus de 40 ans, il est à l'écoute des besoins des gens du quartier et il est sans cesse à l'affût des changements qui influencent leur qualité de vie. Il est vivant grâce aux gens qui s'y impliquent.

Le CCCQSS est sur Facebook

Pour être au courant des dernières nouvelles et actions, ajoutez à votre liste d'amis le Comité Citoyen-nes Quartier Saint-Sauveur. Vous pourrez voir nos photos, extraits vidéo et entrer en contact avec notre réseau. facebook.com/cccqss



Le CCCQSS est aidé financièrement par :



Fonds de solidarité des groupes populaires de Québec

Comité de rédaction : Françoise Bellemare, Marie-Eve B.-Théberge, Frédéric Côté, Guy Larouche, Marie-Joëlle Lemay Brault, Patrice Lemieux Breton et Carol-André Simard

Coordination : Marie-Joëlle Lemay Brault

Collaborations : Mélanie Bourgeois, Céline Lapointe, Typhaine Leclerc-Sobry, Éric Martin, Justin Moisan, Jean Picher, Bernard St-Onge et Agathe Vergne.

Correction: Carol-André Simard, Patrice Lemieux-Breton, Louis Brault et Denise Garneau

Mise en page : Typhaine Leclerc-Sobry

Photo page couverture : Ronald Lachapelle

Publié à 7 500 exemplaires et distribué gratuitement dans le quartier Saint-Sauveur.

Imprimé par Les Publications Lysar, courtier.

Les articles publiés n'engagent que leur-s auteur-e-s

Vous aimez le Carillon ? Vous souhaitez devenir membre du Comité ?

Le journal le Carillon est une initiative du Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCCQSS). Sa production est financée par le Comité et les revenus publicitaires. Il est distribué dans le quartier à plus de 7500 copies. Vous voulez appuyer le comité de rédaction du journal ?

Devenez membre du CCCQSS. Vous recevrez ainsi notre bulletin de liaison, le Petit Potin, par la poste ou par courriel. Nous vous transmettrons les informations et invitations privilégiées concernant nos différentes activités sociales et militantes.

Vous pourrez aussi vous impliquer au sein des différents comités (journal, logement, mobilisation, socio-culturel, Plan de mobilité durable, etc.). Ces comités travaillent tous de façon inclusive et démocratique. **Venez y contribuer!** En tant que membre, vous pourrez également prendre part à la vie démocratique du Comité, obtiendrez le droit de vote aux assemblées générales annuelle et d'orientation ainsi que la possibilité de vous présenter au conseil d'administration.

En devenant membre ou en renouvelant votre carte, vous montrez votre appui pour le travail du Comité et contribuez à la vitalité de Saint-Sauveur. •



Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur

Nom

Prénom

Adresse

Téléphone

Courriel

Oui, je souhaite m'impliquer au CCCQSS

Paiement: 3\$ (sans emploi & précaires)
 5\$ (salarié-e-s)
 Je désire faire un don de _____ au CCCQSS*

Prière de nous faire parvenir votre paiement au 301, rue de Carillon, Québec, G1K 5B3. Les chèques doivent être émis à l'ordre du CCCQSS. Merci!

* Le CCCQSS peut émettre des reçus de charité.

AMÉNAGEMENT URBAIN

Réouverture de la côte de l'Aqueduc Quelques améliorations pour les piétons

Par Françoise Bellemare

Les piétons de Saint-Sauveur qui rejoignaient la Haute-Ville par l'escalier à défaut de pouvoir le faire par la côte de l'Aqueduc se sont réjouis, le 17 décembre dernier, alors que ce lien réouvrait. Il y a de quoi se réjouir, qu'on pense à son aspect pratique mais surtout parce que certaines nouvelles mesures favorisent la marche.



La Côte de l'Aqueduc, une porte d'entrée dans le quartier Saint-Sauveur. Source : www.google.ca/maps

Une mise aux normes qui profite aux piétons

Soulignons tout d'abord l'élargissement du trottoir de la côte. Une mesure qui profite indéniablement aux piétons. Interrogé à ce propos, le porte-parole de la Ville de Québec, Jacques Perron, explique que c'est principalement pour « une question de norme » qu'il y a eu élargissement du trottoir, et que ses nouvelles dimensions en faciliteront l'entretien. Notons au passage que de nouvelles rampes ont aussi été installées dans l'alignement de l'escalier Victoria, toujours dans la montée de la côte.

Qui dit élargissement du trottoir dit nécessairement rétrécissement de la chaussée automobile. Une question persiste : où les vélos seront-ils relégués, maintenant que la chaussée voit son espace diminuer pour les accueillir? Pour Jacques Perron, la côte de l'Aqueduc, qui ne fait pas partie du réseau cyclable de la ville de Québec, ne consiste pas en un lien naturel pour le cyclisme. La Pente-Douce est plus adéquate pour faire le lien entre la Basse et la Haute-Ville. Cependant, si les cyclistes souhaitent continuer à monter par l'Aqueduc, ils peuvent continuer à le faire : « malgré le rétrécissement de la chaussée, c'est une voie très large qui permet encore la cohabitation entre cyclistes et automobilistes », poursuit M. Perron.

Un lien sécurisé

Outre l'élargissement de l'espace réservé au marcheur, une banquette végétale séparant le trottoir de la chaussée automobile viendra sécuriser la cohabitation entre marcheurs et automobilistes. Pour Christian, un piéton interrogé en pleine ascension, il s'agit là d'une bonne nouvelle. Faisant aussi référence à l'élargissement du trottoir, il commente : « c'est vraiment agréable pour les

marcheurs qui empruntent ce lien tous les jours. »

Interrogé sur la nature de cet aménagement, Jacques Perron est incapable de donner de détails pour le moment, sauf confirmer que ce ne sera pas une rangée d'arbres. « Peut-être que ce sera uniquement du gazon : ça reste à voir. Le Service de l'environnement de la Ville évaluera si c'est possible de planter des arbustes ou certains types d'aménagements notamment en raison de la température et surtout des abrasifs qui s'écoulent dans la côte de l'Aqueduc ».

Une belle vue

Les plus curieux auront remarqué également pendant les travaux qu'une portion du trottoir rejoignait la rue en un promontoire, précisément au milieu de la côte. Là où la vue est la plus belle. Questionné à savoir si l'objet de cet aménagement annonçait l'installation d'un banc, le porte-parole de la Ville nous explique qu'il s'agit plutôt « d'une voie d'accès à la chambre de vanne », qui sert au contrôle de la conduite d'aqueduc.

Les travaux entrepris dans la côte de l'Aqueduc en août dernier consistaient principalement au remplacement des conduites d'eau potable et en la réfection de la structure de la chaussée, des puisards et du revêtement d'asphalte. Aux dires de Jean Bouchard, chargé de projets responsable du chantier, « les travaux dans la chambre de vanne devraient se terminer d'ici quelques semaines. Autrement, il reste la couche de pavage de finition, prévue pour le printemps prochain. » •



Avez-vous déjà senti des essoufflements pendant l'ascension de la Côte de l'Aqueduc? C'est sans nul doute les effets de la vue à couper le souffle que l'on a sur le quartier de cet endroit ! Photo: Françoise Bellemare.

Une traversée difficile Quelles solutions pour les piétons du quartier ?

Qui n'a jamais expérimenté la difficulté de traverser le bas de la côte de l'Aqueduc, que ce soit à l'angle de la rue Arago Ouest ou vis-à-vis la quincaillerie Paquet (Rona-Express), à l'angle de la rue Franklin ? Pour Christian, piéton résident de Saint-Sauveur qui fréquente cette intersection, le danger est incontestable. Quel meilleur moment que les travaux de réfection de ce lien pour y intégrer une traverse piétonne ou d'autres types de mesures sécuritaires pour favoriser les transports actifs ?

Questionné sur les intentions de la Ville à ce propos, son porte-parole Jacques Perron affirme qu'une réflexion a déjà eu lieu sur la question. En guise de conclusion : « la situation actuelle représente moins de risques. Des mesures d'arrêt au bas de la côte de l'Aqueduc auraient pour effet de créer une accumulation de voitures et ainsi d'augmenter les risques d'accidents, principalement en période hivernale. »

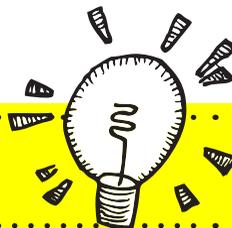
M. Perron évoque au passage les nombreux épisodes où des automobilistes, ayant perdu le contrôle de leur véhicule, sont allés percuter la première maison à l'angle d'Arago Ouest et de la côte de l'Aqueduc, là où on trouve aujourd'hui un muret de béton de type « New Jersey », érigé en guise de protection.

Le comité du quartier Saint-Sauveur se penche actuellement sur ce genre de questions par le biais de son projet de plan de mobilité durable et ce, avec l'aide des citoyens et citoyennes. Si vous souhaitez partager vos expériences, contactez-nous. •

Pour rejoindre l'arrondissement
La Cité-Limoilou

418-641-6001

lacite-limoilou@ville.quebec.qc.ca



VIE DE QUARTIER



Panorama de Saint-Sauveur. Source : Archives de la paroisse Notre-Dame-de-Grâce. Disponible sur le site de Vivre et grandir à Québec : 1850-1950 (<http://expong.cieq.ca/institution.php?institution=48>)

Regard sur l'avenir des églises Saint-Sauveur et Sacré-Cœur

Par Jean Picher, curé de Saint-Sauveur

Au début de 2012, la paroisse de Saint-Sauveur a tenu trois rencontres de consultation sur l'avenir des deux églises, dont le Conseil de Fabrique Saint-Sauveur a la charge, soit Sacré-Cœur et Saint-Sauveur. Environ 80 personnes étaient présentes à ces rencontres. Peu importe les convictions religieuses, ces lieux font partie du patrimoine collectif et de la vie communautaire. En ce sens, il est important que vous connaissiez quel avenir leur est réservé.

Des changements inévitables

La diminution du nombre de personnes qui fréquentent les églises et les contraintes financières nous obligent à des changements importants. En même temps, nous voulons continuer d'offrir à toutes les personnes intéressées, des activités de fraternité, de prière et de partage sur la foi.

Voici donc les grandes lignes du plan directeur immobilier approuvé par l'Évêque en décembre dernier, pour les deux églises.

Lieu de culte et patrimoine à découvrir

L'église Saint-Sauveur sera maintenue comme lieu principal de culte. Nous continuerons d'investir pour sa conservation et tenterons par divers moyens de mieux la faire connaître pour sa richesse historique et patrimoniale. Un comité s'est mis sur pied et s'affaire à cet objectif. Quant au presbytère, il demeurera ouvert.

De lieu sacré à projet communautaire

Du côté de l'église Sacré-Cœur, elle sera vendue et transformée en projet communautaire, d'habitation ou autre. Il est toutefois souhaité, qu'un lieu de célébration, accueillant près de 150 personnes, soit préservé afin d'assurer la vitalité paroissiale.

Le Conseil de Fabrique Saint-Sauveur a donc passé une entente avec un Groupe de ressources techniques (GRT) afin de travailler à la mise sur pied du projet, en collaboration avec des acteurs de la communauté. L'échéance qu'ils se sont fixée pour arriver à quelque chose de concret, est le 31 décembre 2014.

D'ici là l'église Sacré-Cœur restera ouverte pour les célébrations religieuses et les activités communautaires. •

Paroisse Saint-Sauveur

215, avenue des Oblats
Québec, (Qc), G1K 1R9

418-525-7550

parsauveur@videotron.ca

Une maison à votre service!

UNE MAISON POUR GRANDIR

Le Pignon bleu est une maison chaleureuse aux belles couleurs, qui accueille les enfants et les familles de la basse-ville de Québec. La mission première du Pignon Bleu est de contribuer à la sécurité alimentaire et de soutenir le développement des enfants et des familles de Québec. De plus, l'organisme contribue à la formation et à l'insertion au travail des personnes sans emploi.

NOS OBJECTIFS

Aider les enfants à grandir • Donner accès à des aliments sains et nutritifs • Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes sans emploi

SERVICES AUX ENFANTS ET AUX FAMILLES

Le Pignon Bleu propose plusieurs services et activités aux enfants et aux familles. Aide alimentaire, activités culinaires, soutien aux devoirs et leçons, sorties éducatives, activités culturelles et thématiques et accompagnement familial sont offerts.

Le restaurant populaire

Le restaurant du Pignon Bleu est ouvert le midi, du lundi au vendredi, durant l'année scolaire. Il permet aux familles d'avoir accès à des repas sains et équilibrés à prix modique. Inscription sur place en tout temps.

Les activités du midi

En complément à la fréquentation du restaurant populaire, les enfants ont accès à diverses activités qui contribuent à leur développement. Arts plastiques, jeux de société, animation thématique et ateliers de cuisine sont du nombre.

Aussi, les enfants ont l'occasion d'exercer leurs habiletés en informatique. Différents projets et jeux éducatifs leur sont proposés.

Cuisines collectives et ateliers de cuisine

Les cuisines collectives regroupent des adultes qui préparent ensemble des plats sains et équilibrés pour emporter à la maison. Aussi, l'organisme offre des ateliers de cuisine familiale aux adultes et aux enfants.

Des places sont disponibles. Inscrivez-vous!

NOUS EMBAUCHONS!

Le Pignon Bleu est une entreprise d'insertion accréditée par Emploi-Québec dans le domaine des services alimentaires. À ce titre, l'organisme voit à la formation et à l'insertion sociale et professionnelle de personnes sans emploi qui éprouvent des difficultés à accéder au marché du travail.

Le parcours de formation et de travail en services alimentaires

Le Pignon Bleu offre un parcours rémunéré de 28 semaines en services alimentaires. Pendant cette période, les travailleurs obtiennent une formation de base en cuisine et ils acquièrent de l'expérience en participant à la production alimentaire de l'organisme (préparation de repas complets, de collations, etc.).

Une expérience en services alimentaires

En cours d'emploi, les participants sont appelés à travailler sur 8 postes différents en cuisine. C'est l'occasion de développer des compétences en lien avec les opérations de travail les plus courantes en services alimentaires.

Critères d'admissibilité

Vous êtes une personne sans emploi?
Vous habitez la région de Québec?
Vous n'avez pas de diplôme?
Peu ou pas d'expérience de travail?
Vous êtes motivés à apprendre un métier dans les services alimentaires?
Des postes sont disponibles dès maintenant. Informez-vous!



CONTACTEZ-NOUS!

418 648-0598

info@pignonbleu.org • www.pignonbleu.org
270, St-Vallier Ouest, Québec G1K 1K5

VIE DE QUARTIER

Une église en moins dans Saint-Sauveur : La paroisse Saint-Joseph perd ses clochers

Par Frédéric Côté

Si vous vous promenez au bas de la Pente-Douce, dans le quartier Saint-Sauveur, vous ne manquerez pas de remarquer que le paysage a bien changé.

Depuis quelques semaines, l'église Saint-Joseph a disparu, laissant le lieu bien vide. Peut-être même avez-vous eu des échos du bruit de la machinerie, faisant vibrer le sol au rythme de la démolition. C'est avec le retrait du clocher qu'a débuté le chantier au mois de novembre dernier, sous l'œil de quelques citoyens et citoyennes.

Une démolition remarquée

Pour certaines personnes du secteur, des souvenirs sont associés à cette église et elles trouvent dommage de la voir disparaître. Des baptêmes, des premières communions et plusieurs rendez-vous dominicaux y ont eu lieu, marquant l'enfance comme l'âge adulte de plusieurs résidents et résidentes.

Pour Guy, qui a habité en face de l'église pendant plusieurs années, la démolition constitue un moment important, au point de l'immortaliser en plusieurs clichés et d'en faire un magnifique album-photos. Si tout cela peut être impressionnant, c'est surtout la part d'inconnu qui a de quoi choquer les gens du coin. « Qu'est-ce qui s'en vient en face de chez moi? Le futur projet comportera-t-il suffisamment d'espaces de stationnement?

De combien d'étages sera sa hauteur? ». Malgré plusieurs tentatives auprès de la Ville, notamment, Guy demeure sans réponse face à ses interrogations.

Une solution de dernier recours?

L'église Saint-Joseph, construite entre 1925 et 1941, figure et est décrite dans quelques romans de

Roger Lemelin, notamment dans *Les Plouffe* (1948) et *Au pied de la Pente douce* (1944). Depuis plusieurs années, l'église était laissée à l'abandon, ses fenêtres placardées et

quelques vitres étaient fracassées.

Si le propriétaire qui a acquis l'église en 1998 a finalement opté pour sa démolition, c'est notamment parce qu'il y avait de l'amiante et que le bâtiment était trop désuet pour le restaurer. Au dire de celui-ci, détruire l'église était son dernier recours possible. Aucune mesure, venant de la Ville ou autre, n'a donc été mise en place pour faire de l'endroit un lieu patrimonial, ou simplement à conserver.

« Qu'est-ce qui s'en vient en face de chez moi? »



Ne reste maintenant plus que les clochers sur le terrain de l'ancienne église Saint-Joseph. Photo : Marie-Joëlle Lemay Brault.

Dans le quartier, c'est la troisième église en trois ans à être détruite : il y a eu la démolition de l'église Notre-Dame-de-Grâce en 2009 et celle de l'église Notre-Dame-de-Pitié, en 2011.

Projet résidentiel en vue

Ce qui est prévu pour remplacer l'église Saint-Joseph est un immeuble de 80 unités de logements locatifs. Selon le propriétaire et promoteur, Nicolas Paradis, la construction devrait être terminée à l'automne 2013.

Toutefois, en essayant de questionner davantage le promoteur, il a été difficile d'en savoir plus sur le projet, si ce n'est que ce dernier semblait éprouver quelques difficultés avec l'administration de la Ville de Québec. En réponse aux questions posées, il a suggéré à plusieurs reprises « d'appeler au cabinet du Maire » pour en savoir plus, et même pour faire en sorte de « peut-être dégourdir certaines choses », en ce qui a trait au projet.

Peut-être les choses ne se passent-elles pas comme prévues? C'est un dossier à suivre de près! •

Quelques précisions sur le projet

Lors d'un récent entretien avec la conseillère municipale, Geneviève Hamelin, le Comité obtenait la confirmation que le travail avance entre le promoteur du projet et les différents services concernés de la Ville. Les détails du projet devraient être dévoilés aussitôt que des ententes sur des éléments bien précis seront conclues. Elle soulignait aussi qu'autour de 10 % du terrain sera réservé pour un aménagement public. Ce petit îlot devrait prendre place à peu près où se trouvait autrefois le parvis de l'église Saint-Joseph. Cette stratégie aurait été préférée à celle de contribuer financièrement à la réserve des parcs de la Ville, vu la densité du quartier. Enfin, le projet comprend un stationnement sous-terrain. Cela rassurera peut-être les voisins qui s'inquiétaient d'éventuels problèmes à cet égard lorsque le voisinage s'agrandira...



Les impressionnants travaux de démolition de l'église Saint-Joseph ont fait bien du vacarme. Photo : Frédéric Côté.

DOSSIER JEUNES

L'intimidation à la vue de tous? Peut-être pas toujours!

Par Mélanie Bourgeois

Votre enfant est-il déjà arrivé de l'école en pleurant ? Vous a-t-il déjà raconté ce que les autres lui disent ? Moi oui ! Et je peux vous dire que nous banalisons trop souvent ces comportements nous disant : « Ha! C'est juste des chicanes de cours d'école ». Mais, comment faire pour savoir si notre enfant est victime d'intimidation ?

Je crois qu'il faut d'abord être capable, en tant que parent, de reconnaître l'intimidation. Mais de quoi s'agit-il au fait ? Quels sont les signes à observer chez nos enfants ? Comment en discuter avec eux ? Comment intervenir ? Et dans la communauté, quelles sont les actions concrètes à poser ?

Qu'est-ce que l'intimidation ?

L'intimidation prend diverses formes et déclenche la détresse chez la personne qui en est victime. Il s'agit d'un comportement intentionnel de la part d'une personne qui vise à contrôler, blesser ou à nuire à une autre personne. L'intimidation a un caractère répétitif et souvent graduel, allant en s'intensifiant.

Il faut le rassurer, l'écouter, souligner son courage.

Elle peut être directe, c'est-à-dire qu'elle se déroule en présence de la victime. Dans ce cas, les gestes sont clairement dirigés contre celle-ci (pousser, frapper, voler, taxer, humilier, dénigrer, menacer, etc.). L'intimidation peut aussi être indirecte. Elle aura alors lieu à l'insu de la victime, qui n'en demeure pas moins, clairement la cible. Les comportements sont alors cachés, déguisés et plus difficiles à identifier (exclure, rejeter, tenter d'isoler, répandre des rumeurs, etc.).

L'intimidation est une violence psychologique qui peut aussi être verbale, sociale, s'exprimer par des comportements de violence physique ou sexuelle et même se produire via les médias sociaux (cyber intimidation). Et malheureusement, elle fait partie du quotidien des enfants du primaire et du secondaire.

J'ai mal à mon cœur de mère !

Ma fille a subi pendant deux ans, de l'intimidation verbale. Les autres élèves de sa classe la traitaient notamment de « grosse ». Je peux vous confirmer que lorsque ma fille ne voulait plus retourner en classe car elle se faisait traiter de tous les noms, cela me faisait mal à moi aussi... Personne ne veut que son enfant soit victime d'intimidation. Pourtant c'est une violence qui est bien réelle et fréquente dans les établissements scolaires et les autres lieux que nos enfants fréquentent.

6 Identifier l'intimidation et briser le silence

Il est essentiel d'être à l'écoute de nos enfants et de les soutenir lorsqu'ils se confient. Il faut tenter d'en savoir davantage sur la situation. De nombreux signes peuvent mettre sur la piste. Si votre enfant évite ou refuse d'aller à l'école. S'il perd continuellement de l'argent ou d'autres objets personnels. Si vous remarquez des changements importants dans ses habitudes alimentaires ou de sommeil, son humeur, ses notes, ses travaux scolaires ou son apparence. S'il a de la difficulté à se faire des amis ou qu'il se désintéresse des activités de la vie quotidienne qu'il adorait. Posez-vous, et surtout, posez-lui la question.

Si vous soupçonnez que votre enfant subit de l'intimidation, il est primordial de lui apporter un support. Il faut le rassurer, l'écouter, souligner son courage et lui éviter des représailles. La guérison peut être longue et nécessiter du support professionnel puisque l'intimidation mine l'estime. Ma fille en subit encore les contrecoups...



Une des belles pancartes fabriquées par des jeunes de l'école Marguerite-Bourgeois pour la marche contre l'intimidation, le 1er février dernier.

Photo: Marie-Joëlle Lemay Brault.

Que faire pour arrêter le cycle ?

Une fois le silence brisé, il est essentiel de communiquer avec le milieu où l'intimidation se produit afin que des actions soient posées et que les comportements cessent. Chaque école du quartier détient des plans d'intervention et tente par divers moyens d'enrayer le fléau. Certaines d'entre elles mettent les enfants à contribution pour sensibiliser les autres en formant des groupes d'enfants médiateurs.

N'abandonnez pas vos enfants dans cette roue infernale. Si vous avez besoin de soutien ou d'information afin de les accompagner, n'hésitez pas à demander de l'aide ou à fouiner sur Internet. •

Des ressources à votre disposition

Intimidation à l'école: comment en parler à vos enfants?
famille.trouvetout.ca/2012/01/12/intimidation-a-lecole-comment-en-parler-a-vos-enfants/

Comment les adultes peuvent-ils intervenir? Un problème que les jeunes ne peuvent pas toujours résoudre eux-mêmes.
canadiensante.gc.ca/kids-enfants/bullying-intimidation/adults-adultes-fra.php

Pour les jeunes

Tel-jeunes : 1-800-263-2266 / teljeunes.com/informe-toi/intimidation/qu-est-ce-que-c-est

Forum en ligne de Jeunesse J'écoute : jeunessejecoute.ca/

DOSSIER JEUNES

L'aide aux devoirs pour donner et recevoir

Par Marie-Eve B. Théberge

À mon arrivée dans le quartier Saint-Sauveur il y a quelques années, j'ai appris l'existence de services d'aide aux devoirs, une aide offerte principalement aux élèves du primaire. Après quelques recherches et coups de téléphone, je suis devenue ce que l'on nomme une « aidante ».

À raison de deux, puis rapidement de trois jours semaine, je me suis investie dans la réussite scolaire auprès de nombreux jeunes. Je me suis alors plongée dans un monde où j'ai découvert des enfants aux cultures et aux langues multiples, curieux, drôles et surtout très attachants. Cette belle expérience m'amène ici à brosser un bref portrait des différentes possibilités qui s'offrent aux enfants du quartier désirant bénéficier du service, mais également pour les personnes qui seraient intéressées par l'expérience.

L'aide aux devoirs en milieu scolaire

Les trois écoles primaires du quartier Saint-Sauveur offrent gratuitement un service d'aide aux devoirs aux élèves de la 1^{re} à la 6^e année. L'aide au devoir a lieu généralement après les heures de classe.

À l'école Sacré-Cœur, les parents qui souhaitent inscrire leurs enfants doivent en faire la demande au professeur. Ce dernier évaluera les besoins de l'élève et recommandera ou non l'inscription. À l'école Sacré-Cœur, les aidants sont autant des stagiaires que des enseignants ou des bénévoles.

À l'école Marguerite-Bourgeoys, l'aide aux devoirs est généralement réservée aux élèves en difficulté ou à ceux qui ne peuvent recevoir l'aide nécessaire à la maison. Les responsables du service sont principalement des

techniciennes en éducation spécialisée, mais également des stagiaires, des étudiants et des retraités.

Du côté de l'école Saint-Malo, l'aide aux devoirs est également réservée aux élèves ayant des besoins particuliers. L'inscription se fait sous recommandation des professeurs. Bien que le service soit offert à tous les niveaux, la priorité est accordée aux élèves de 1^{re} et de 2^e année. À l'école Saint-Malo, les responsables du service sont des étudiants, des stagiaires et des retraités.

L'aide aux devoirs en milieu communautaire

Deux organismes du quartier offrent également un service d'aide aux devoirs. Il s'agit du Carrefour des enfants de Saint-Malo et du Pignon Bleu.

Une aide adaptée aux besoins des enfants du quartier.

Situé sur le boulevard Marie-de-l'Incarnation, le Carrefour des enfants de Saint-Malo offre de l'aide aux devoirs aux élèves de l'école Saint-Malo ainsi qu'aux enfants habitant le HLM Place de la Rive. Pour avoir accès au service, les parents doivent devenir membres de l'organisme pour la modique somme de 2\$. Un coût de 2\$ par enfant est ensuite demandé pour l'inscription à l'aide aux devoirs. Chaque soir, un temps précis est alloué aux travaux. Une fois ce temps écoulé, les enfants sont invités à participer à différentes activités socio-éducatives.

Le Pignon Bleu, situé sur la rue Saint-Vallier Ouest, offre par le biais du programme « Compagnons pour grandir », un service gratuit d'aide aux devoirs. Ce service

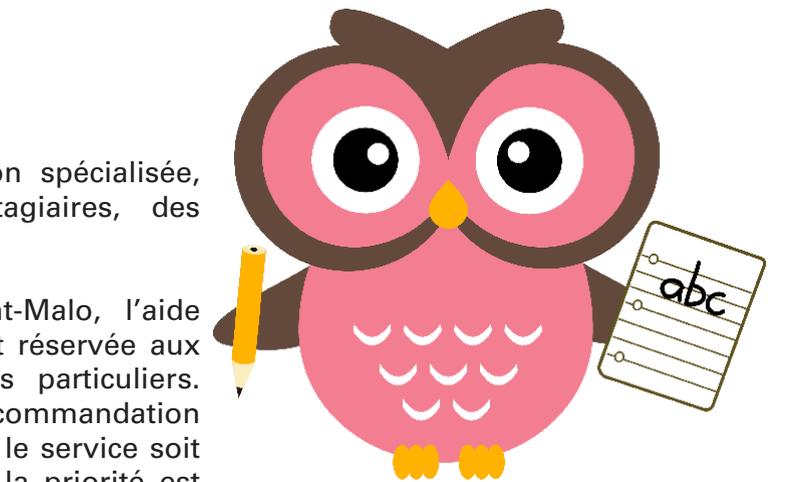


Illustration : www.myteacherpages.com/webpages/KFox/

Tenté par l'expérience?

Il est possible de devenir un aidant, bénévole ou rémunéré, au sein des écoles et des organismes présentés. Pour ce faire, il suffit de communiquer avec l'un des responsables qui vous indiquera les conditions à respecter pour faire partie de l'équipe.

Si ce genre d'expérience vous intéresse, notez que l'organisme pancanadien d'alphabétisation Collège Frontière, dont le bureau est à l'Université Laval, est constamment à la recherche de bénévoles intéressés à s'impliquer dans différentes activités éducatives auprès des jeunes et des moins jeunes (francisation, aide aux devoirs, tente de lecture, etc.).

De mon côté, je vous invite grandement à tenter l'expérience. Vous n'avez rien à y perdre et beaucoup à y gagner ! •

est destiné aux familles à faible revenu ayant des enfants de moins de 12 ans demeurant dans la Basse-Ville. Le Pignon Bleu offre également aux jeunes une variété d'activités socio-éducatives une fois les devoirs terminés.



Au Pignon Bleu, au programme Compagnons pour grandir, Claudie aide Fiahere dans ses devoirs et leçons. Photo: Le Pignon Bleu.

Pour plus d'information

École Sacré-Coeur : 418-686-4040, poste 4033

École Marguerite-Bourgeoys (Sylvie Frantz) : 418-525-8599

École Saint-Malo (Marie-Hélène Caron) : 418-682-2616

Carrefour des enfants de Saint-Malo (Vanessa Sykes) : 418-682-0959

Le Pignon Bleu (Pascal Dufour) : 418-648-0598

Collège Frontière : 418-656-2131, poste 4577

DOSSIER JEUNES

Quand toute l'école dit « NON » !

Par Marie-Joëlle Lemay Brault

Depuis sept ans, le personnel enseignant et les élèves de l'école Marguerite-Bourgeoys tiennent annuellement, une semaine contre la violence et l'intimidation.

Durant cette semaine qui se déroulait cette année, entre le 28 janvier et le 1er février, les élèves sont invités à prendre part à une série d'activités visant à se rappeler combien l'intimidation fait du tort. C'est aussi l'occasion de trouver des solutions afin de la contrer et d'identifier des alternatives pour gérer leurs conflits. Certaines activités ciblent les parents, notamment une pièce de théâtre d'intervention.

NON, NON,
NON! À
L'INTIMIDATION!

Question de porter son message contre la violence et l'intimidation au delà des murs de l'école, l'équipe de Marguerite-Bourgeoys a eu envie, cette année, d'être visible et de sortir. Vendredi le 1er février en fin d'après-midi, les élèves de l'école, les professeurs et la direction ont donc clôturé la semaine avec une marche dans les rues de Saint-Sauveur. Parmi la foule de joyeux lutins, Monsieur le Curé et quelques parents ont aussi parcouru les quelques coins de rue. Moi-même présente en compagnie des enfants, je peux vous confirmer que le -20° au thermomètre ne refroidissait en rien leurs ardeurs. Le sourire aux lèvres, les jeunes scandaient bien haut et bien fort leur cri de ralliement « Non, non, non à l'intimidation ! Oui, oui, oui, moi j'agis ».

OUI, OUI,
OUI! MOI
J'AGIS!

Bravo aux élèves et à l'équipe de Marguerite-Bourgeoys pour cette belle initiative ! •

Les jeunes de Marguerite-Bourgeoys lors de leur marche contre l'intimidation. Photos: Marie-Joëlle Lemay Brault.



Convocation... non officielle !

Vous considérez que votre Caisse vous a laissé tomber ? Vous n'avez pas l'impression de pouvoir faire entendre vos besoins ? Prenez part à l'assemblée générale annuelle, le 30 avril prochain, au Grand Théâtre.

La Caisse Desjardins du Centre-ville (CDCV) fait les choses en grand, ne vous contentez pas d'être spectateurs... Reprenez votre espace et votre voix au sein de VOTRE coopérative! Pour les personnes intéressées par le Conseil d'administration de la CDCV, le dépôt de votre candidature doit se faire avant le 19 avril. Informez-vous auprès de l'institution.



-BUS--TAXI--BUS--TAXI--BUS--TAXI-

Sachez aussi que la Caisse Desjardins du Centre-ville rembourse les frais de déplacements occasionnés par la fermeture du centre de services Saint-Sauveur. Si vos déplacements sont plus difficiles vers les autres succursales (Marie-de-l'Incarnation, Saint-François, des Érables), n'hésitez pas à vous faire dédommager. Vous devez en faire la demande auprès du ou de la commis qui vous reçoit. •

PAGE DES LOCATAIRES

Des hausses de loyer salées!

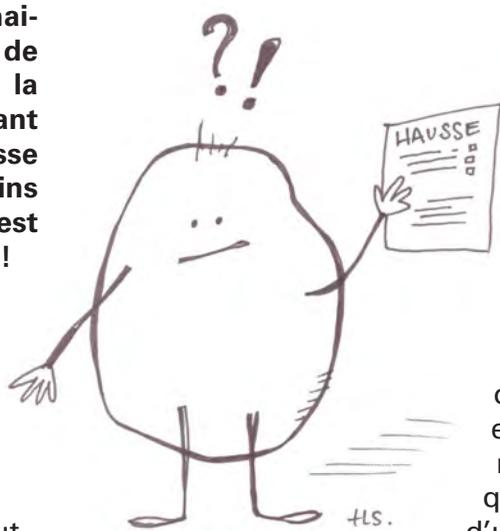
Par l'équipe du CCCQSS

Depuis plusieurs semaines, nous recevons de nombreux appels de la part de locataires ayant reçu des avis de hausse de loyer. Pour certains la hausse demandée est salée, très salée même !

Une facture refilee aux locataires...

Avec les ajustements apportés au rôle d'évaluation foncière 2013-2015, les valeurs des propriétés et surtout des terrains, ont connu des hausses considérables, ce qui a une influence importante sur les comptes de taxes des propriétaires. Ici dans Saint-Sauveur, certains propriétaires ont vu leur compte de taxes grimper – parfois jusqu'à 50 %.

Or ces hausses de taxes ont des effets directs sur le prix des loyers. Ce sont en effet les locataires qui en paieront une bonne partie. Mis à part les indices d'augmentation annuels fixés par la Régie du logement et les montants attribuables à des rénovations majeures, l'élément qui fait le plus varier le prix du loyer, c'est l'augmentation des taxes municipales et scolaires.



Que faire d'un avis de hausse de loyer?

Nous sommes en pleine période de hausses de loyer et de modifications au bail. En effet, pour être valide, un avis d'augmentation de loyer doit obligatoirement être envoyé entre 3 et 6 mois avant la fin du bail quand il s'agit d'un bail d'un an ou plus. Pour un bail qui se termine le 30 juin, l'avis doit donc être reçu entre le 1er janvier et le 31 mars. Pour les autres types de baux, consultez le tableau de gauche.

Il est important de savoir qu'un avis d'augmentation doit :

- être fait par écrit ;
- être rédigé dans la même langue que le bail (un avis bilingue est valide) ;
- indiquer le délai (d'un mois) accordé au locataire pour refuser la demande.

À compter du moment où vous recevez l'avis, vous avez un mois pour y répondre. Si vous ne le faites pas, vous êtes réputé avoir accepté la hausse.

Délais de l'avis de modification du bail	
Bail de 12 mois ou plus	Entre 3 et 6 mois avant la fin du bail
Bail de moins de 12 mois	Entre 1 et 2 mois avant la fin du bail
Bail à durée indéterminée	Entre 1 et 2 mois avant la modification souhaitée
Bail d'une chambre	Entre 10 et 20 jours avant la fin du bail ou de la modification souhaitée

Lorsque vous préparez votre réponse, trois choix s'offrent à vous :

- Accepter les modifications demandées et reconduire le bail ;
- Refuser les modifications demandées et reconduire le bail ;
- Quitter le logement à la fin du bail.

Vous avez le droit de refuser une hausse de loyer.

Même si vous refusez la hausse de loyer (ou d'autres modifications), vous avez le droit de demeurer dans votre logement. Votre propriétaire peut alors s'adresser à la Régie du logement afin de fixer les conditions de la reconduction du bail. S'il ne le fait pas et ne tente pas non plus de négocier avec vous, votre bail sera reconduit aux mêmes termes que l'ancien. Par ailleurs, certains propriétaires tentent d'intimider ou menacent de représailles les locataires qui défendent leurs droits. Ne vous laissez pas impressionner !

Si vous vous retrouvez dans une de ces situations, contactez le CCCQSS ou encore le Bureau d'Animation et Information Logement (BAIL) pour évaluer votre dossier, calculer le montant d'une hausse de loyer qui serait raisonnable et connaître vos droits et recours. Il en va de votre intérêt, mais aussi de celui des prochains qui logeront à la même adresse... •

Pour plus d'information

Consultez la page « Augmentation de loyer et autres modifications du bail » dans la section « Droits et recours des locataires » de notre site web : www.cccqss.org

ou appelez-nous : 418-529-6158.

Bureau d'Animation et Information Logement (BAIL) du Québec métropolitain : www.lebail.qc.ca ou 418-523-6177

Suite de la page 1

Modes, tendances... alternatives ?

Après quelques journées de lecture et de réflexion, j'en arrive à conclure qu'il n'y a pas de débat possible sans partage d'information, et qu'il existe des alternatives pour échapper au vertige des courants actuels :

1. La prise en compte des conséquences socio-économiques de toute décision, en suivant les règles d'un développement résolument viable ;
2. La transmission de plus grandes responsabilités aux plus jeunes générations davantage habiles à manœuvrer entre les acquis et les écueils de ce 21ème siècle ;
3. Un meilleur arrimage entre la fraîche connaissance de nos jeunes et l'expérience des plus vieux.

Si nous sommes si nombreux à nous être mobilisés face à la « transformation » du point de services Saint-Sauveur, ce n'est pas simplement pour maintenir un service de proximité important de notre quartier, mais aussi parce que nous croyons à ces alternatives comme moyens de sauvegarder à long terme un mouvement coopératif

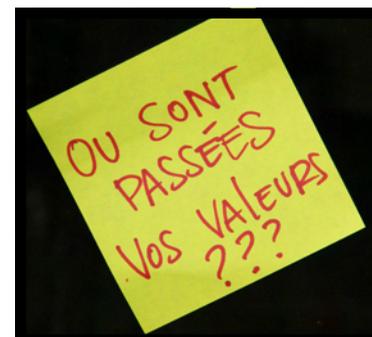


Pour aller plus loin...

Parmi plusieurs livres consultés, j'en retiens deux qui sont particulièrement instructifs. À lire pour mieux comprendre :

La guerre mondiale des banques, par Le Cercle des économistes (PUF) sous Olivier Pastré

Le mouvement Desjardins 1997-2003 – Un patrimoine coopératif défiguré et dénaturé, par René Croteau



FONDS DE SOLIDARITÉ

Campagne de financement du Fonds de solidarité

Le temps d'un 5 à 7 humoristique, venez rejoindre les groupes du Fonds de solidarité des groupes populaires au Petit Impérial de Québec, jeudi le 21 mars prochain.

Pour l'événement, Léo-Paul Lauzon offrira son spectacle d'humour « Le Prof Lauzon fait l'humour! ».

Au plaisir de vous voir lors de ce 5 à 7 au profit du Fonds!
(toutes les informations sont dans l'affiche ci-dessous.)

Connu pour ses envolées dans les grands médias du Québec, le coloré Prof Lauzon vous offre un spectacle humoristique à saveur socio-économique. À partir de coupures de journaux, le Prof. Lauzon nous fait rire en exposant le ridicule des acteurs de la scène économique, politique et sociale du Québec et d'ailleurs.

De l'humour à la fois léger et engagé à la portée de tous!

Solidaires dans la neige!

Pour une deuxième année consécutive, des pentathlètes en herbe unissent leurs efforts pour amasser de l'argent pour le Fonds de solidarité des groupes populaires (FSGP) en participant au Pentathlon des neiges.

De cinq l'an passé, ils et elles sont à présent 20 courageux athlètes, réunis au sein de quatre équipes. Dimanche le 3 mars, sur les plaines d'Abraham, ces 10 femmes et 10 hommes accompliront une des cinq épreuves du pentathlon : vélo, course à pied, ski de fond, patin et raquette.

Contactez le FSGP ou un ou une des pentathlètes si vous avez envie de les appuyer par un don.

Trion-Fonds

Annie Demers Caron
Marie-Josée Vachon
Véronique Laflamme
Philippe Morin
Richard Fecteau

D-Fonds-C

Kathleen Roy
Anne-Marie Labrecque
Pascaline Lebrun
Dominic Dumont
Rémi Bureau

À Fonds d'train

Magali Paquin
Typhaine Leclerc-Sobry
Étienne Grandmont
Guillaume Bélanger
Sylvain Garant

Pédalo-Fonds

Geneviève Trudel
Marielle Bouchard
Denis Gaitán
Patrice Lemieux Breton
Martin Joly



Le Fonds de solidarité
des groupes populaires
présente

LE PROF LAUZON FAIT L'HUMOUR!



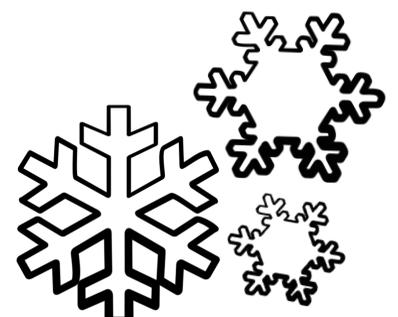
Spectacle de financement Léo-Paul Lauzon

Formule 5 à 7
21 mars 2013
Entrée 25.00\$

Le Petit
IMPÉRIAL

240, rue Saint-Joseph Est

Billets en vente au fsgpq.org
ou à l'Association pour la Défense des Droits
Sociaux du Québec, 301 rue Carillon tel. 418 529-4989



PARTICIPATION CITOYENNE

PPU de Saint-Roch : Résultats béton d'une consultation bidon

Par le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur

En adoptant un Programme particulier d'urbanisme (PPU) pour Saint-Roch qui fait fi de l'opinion citoyenne en acceptant uniquement la demande faite par les riches développeurs à qui le projet profitera, l'administration Labeaume montre à nouveau son vrai visage.

Le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCCQSS) est très déçu de l'adoption, le 21 janvier dernier, du PPU Saint-Roch par l'administration Labeaume. En effet, cette dernière confirme nos craintes en adoptant un plan qui ne tient absolument pas compte de la soixantaine de mémoires très pertinents et des quelque 400 personnes qui se sont déplacées pour exprimer leurs divers désaccords avec le projet de la Ville pour le quartier Saint-Roch.

De minces espoirs... vites déçus

Dans le cadre de la consultation sur le PPU Saint-Roch, le CCCQSS a déposé un mémoire de 12 pages comprenant 22 recommandations. Au final, seule une recommandation, qui avait aussi été faite par le Comité citoyen de Saint-Roch, a été retenue, soit la création d'une table de concertation et de suivi impliquant la population ainsi que divers acteurs du secteur. Nous saluons cette initiative qui bénéficiera, en 2013 d'un budget pour des projets de 150 000 \$, selon les dires de l'administration municipale.

Par ailleurs, la recommandation des gens d'affaires d'augmenter la hauteur des édifices a été acceptée. De notre côté, nous appuyons le Comité des citoyens de Saint-Roch qui déplore que la Ville fasse la sourde oreille à sa principale demande de préserver le caractère public de la Place Jacques-Cartier. En effet, la Ville ignore le souhait populaire de limiter la hauteur de la tour à huit étages, permettant plutôt une tour de 60 mètres.

*Au final,
seule une
recommandation
citoyenne a été
retenue.*

PPU, mesures d'exception ?

Pour conclure, nous tenons à rappeler ce que devrait signifier un Programme particulier d'urbanisme. Le législateur provincial a créé cet instrument pour des projets particuliers afin de permettre une certaine flexibilité aux administrations municipales et de permettre à la population d'être partie prenante des décisions qui la concernent.

Cependant, l'administration Labeaume l'utilise dans des zones où elle a peur que les résidentes et résidents bloquent les changements au zonage pour augmenter la hauteur des édifices. Elle suit à peu près le processus et se fiche de l'opinion des gens « ordinaires ». C'est un détournement d'intention du législateur provincial qui avait prévu que les PPU devaient être utilisés dans des cas particuliers... Doit-on conclure que cette avenue est moins contraignante que d'amener la population à adhérer à des projets ? Et doit-on craindre un éventuel PPU dans notre quartier? •



Plusieurs citoyennes et citoyens du centre-ville ont peur que le quartier Saint-Roch soit défiguré par le PPU.
Illustration : Comité citoyen de Saint-Roch.



Me Gaëtan Maheux, L.L., D.D.N.
NOTAIRE ET CONSEILLER JURIDIQUE

7100, boul. Henri-Bourassa
Québec (QC) G1H 3E4

Tél.: 418.622.0923
Fax: 418.627.0247



Annick Papillon
Députée de Québec

Bureau de circonscription

275, boul. Charest Est
Québec (Québec) G1K 3G8
Tél. : 418 523-6666
Télé. : 418 523-6672
annick.papillon@parl.gc.ca
www.annickpapillon.npd.ca



Michel Yacoub

- Assurance Collective
- Assurance Salaire
- Assurance Vie
- R.E.E.R Collectif
- R.E.E.R

Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurances collectives

505 14^e Rue
Québec, Qc. G1J 2K8
Tél. : (418) 529-4226
Fax : (418) 529-4223
Ligne sans frais 1-877-823-2067
michel.yacoub@sympatico.ca

ADDS

Association pour la défense des droits sociaux QM

Vous avez un problème avec l'aide sociale?

Vous avez une question?

Appelez-nous!

Info-loi avec une avocate les premier, deuxième et quatrième mardi de chaque mois à 13h30.

Ouvert du lundi au
vendredi
De 8:30 à 17:00

Pour nous joindre:
525-4983
addsqm@bellnet.ca

ADDS QM 301, rue Carillon Québec (Qc) G1K 3B5

EMPLOI

Vivre ici, travailler ici ! Gagner son pain dans son quartier

Par Agathe Vergne, Chargée de projet à la CDEC

Habiter près de son lieu de travail c'est très certainement améliorer sa qualité de vie... Se lever un peu plus tard, utiliser facilement les transports collectifs, bref, faciliter la routine quotidienne, pouvoir rentrer chez soi plus tôt le soir et profiter de la vie de son quartier !

Encore faut-il pouvoir dénicher localement l'emploi qui correspond à nos attentes et nos qualifications. De nombreux employeurs du quartier proposent des emplois de qualité, mais il est parfois compliqué d'y accéder.

La CDÉC de Québec, à travers l'ATI Saint Sauveur, qui est un programme de revitalisation intégrée du quartier, a réalisé une étude très intéressante qui révèle que la plupart des employeurs font appel au bouche à oreille pour combler leurs besoins de main d'œuvre. Cette étude montre également que les employeurs du quartier sont très favorables à l'embauche locale. Or, une question se pose, combien de talents locaux sont inutilisés par les entreprises de Saint-Sauveur ?

De là est venue l'idée de créer des occasions afin de faciliter les contacts entre les entreprises qui recrutent et les chercheurs d'emploi disponibles. L'une des actions identifiées par les répondants du sondage et les partenaires du milieu, a été l'organisation d'un « bazar local de l'emploi ».

Celui-ci aura lieu le 26 avril prochain au cœur de Saint-Sauveur. Lors de cet événement sur mesure pour Saint-Sauveur, chercheurs d'emploi et employeurs pourront se rencontrer, dans une ambiance conviviale. Quoi de mieux pour favoriser le contact direct, les échanges et le réseautage ? •

**RECYCLAGE VANIER
MANUTENTIONNAIRES**

L'employé effectue un travail de tri et de mise en ballot de papier.

418 527-8050 poste 234.

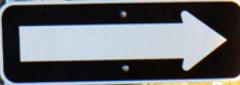
Emploi d'une durée de 28 semaines rémunérées, incluant un support au placement en milieu de travail.

Financé par Emploi-Québec

**Vous cherchez de la visibilité?
Contactez-nous!**

Rue Saint-Vallier Ouest

Responsable de la publicité pour le Carillon :
Marina Mizejewski
jcarillon@hotmail.com



Bazar de l'emploi de Saint-Sauveur

Mon emploi, mon quartier!

26 avril 2013
de 10h à 15h

Centre récréatif
Mgr-Bouffard
680, rue Raoul Jobin
Saint-Sauveur

MOBILITÉ DURABLE

Habiter des villes durables au Québec

Une exposition itinérante basée sur des collaborations locales !

Par *Éric Martin*

Qu'est-ce qu'une ville durable ? On peut imaginer un milieu solidaire et respectueux, qui accorde sa plus grande priorité aux besoins essentiels des plus démunis. Un milieu qui favorise l'épanouissement d'individus et d'organisations responsables aux plans social et environnemental.

Saint-Sauveur sous la loupe !

Après Montréal, Sherbrooke et Laval, l'exposition « Habiter une ville durable » s'arrête à Québec, à la Maison Dorion-Coulombe, du 3 au 22 mai prochain.

Présentée par l'Écomusée du fier monde, en collaboration avec le Service aux collectivités de l'UQÀM, l'exposition vise à soutenir l'engagement des citoyens et des citoyennes dans le développement et l'atteinte d'une ville durable. Afin d'assurer la réussite du projet, celui-ci s'appuie sur l'implication des organismes du milieu.

À Québec, c'est nous, au Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur qui sommes le partenaire local pour la réalisation de l'exposition. Nous en faisons un volet du projet de Plan de mobilité durable de quartier (PMDQ), et collaborons avec le Conseil de quartier de

Saint-Sauveur, la Société de la rivière Saint-Charles et l'Écomusée. Le projet a également obtenu l'appui du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Une expo axée sur la participation collective

Afin de nourrir l'exposition, des citoyens et des citoyennes de Saint-Sauveur ainsi que des membres d'autres organismes ont été invités, en décembre dernier, à une journée de formation portant sur le développement durable. Le groupe s'est ensuite rencontré pour réfléchir à ces enjeux et aux initiatives portées, à cet égard, dans notre quartier. Actuellement, les participants du projet sont à rassembler, imaginer et créer des éléments d'exposition qui illustreront leurs réflexions et sensibiliseront les visiteurs. Grâce à la participation citoyenne et aux collaborations diverses, les réalités



L'une des installations comprises dans l'exposition itinérante. Photo : Julie Landreville, Écomusée du fier monde

Repenser l'aménagement de nos rues

Soyez de la réflexion! L'équipe du Plan de mobilité durable de quartier (PMDQ) vous invite à un café rencontre sur la thématique de l'aménagement des rues du quartier (voir affiche ci-bas).

Donnez votre avis sur la qualité des aménagements, la sécurité de nos rues, la circulation de transit et plus encore. Partagez aussi vos coups de coeurs et vos besoins.

Un souper sera servi gratuitement, dès 17h30. L'atelier commencera à 18h30. Un service de garde sera organisé sur place. **(Inscription obligatoire pour le souper et le service de garde).**

Suite à la page 14.

Plan de mobilité durable du quartier Saint-Sauveur

Café rencontre Atelier de travail citoyen

Inscription obligatoire
418.529.6158

Venez repenser l'aménagement des rues du quartier avec nous !

Mardi 19 mars

Centre Mgr-Bouffard
680 rue Raoul-Jobin

17h30 : Souper (Gratuit)
18h30 : Début de l'atelier
21h : Fin

ou

Mercredi 27 mars

Centre Édouard Lavergne
390 rue Arago Ouest

17h30 : Souper (Gratuit)
18h30 : Début de l'atelier
21h : Fin

ou

Mardi 2 Avril

Centre Durocher
290 rue de Carillon

17h30 : Souper (Gratuit)
18h30 : Début de l'atelier
21h : Fin

Service de garde gratuit

Réservation
418.529.6158



Comité des citoyens
et des citoyennes
du quartier Saint-Sauveur



CONSEIL
DE QUARTIER
Saint-Sauveur

pmdqss@bellnet.ca / www.cccqss.org

MOBILITÉ DURABLE

Suite de la page 13.

locales seront reflétées. Autour d'éléments de base de l'exposition itinérante élaborée par l'Écomusée du fier monde, seront assemblés des éléments originaux propres à Saint-Sauveur, ses gens et ses alentours.

Se loger, se déplacer, consommer

Avec comme trame de fond le développement durable, trois grands thèmes seront explorés plus profondément, c'est-à-dire, se loger, se déplacer et consommer. Ces trois aspects incontournables de la vie quotidienne influencent les conditions de vie individuelles, mais aussi la viabilité urbaine.

L'exposition permettra d'identifier les défis de notre quartier et de souligner l'importance des logements sociaux, des services de proximité et de l'aménagement urbain sur la qualité de vie. Et comme notre milieu regorge aussi d'initiatives participatives favorables au développement durable telles que le PMDQ, les jardins communautaires et cuisines collectives, la revitalisation de la rivière Saint-Charles et les coopératives d'habitation, l'exposition « Habiter des villes durables » les mettra en lumière. Elle consistera en un moment privilégié pour réfléchir à notre quartier et notre ville.

L'exposition « Habiter des villes durables »

Du 3 au 22 mai, à la Maison Dorion-Coulombe.

Contactez Justin ou
Éric au Comité :
418-529-6158 ou
cccqss@bellnet.ca

Pour toutes les
nouvelles du PMDQ:
[facebook.com/
PMDQSaintSauveur](https://www.facebook.com/PMDQSaintSauveur)

Apaiser la circulation, une solution pour notre quartier

Par Éric Martin

En 2009, le sous-comité circulation du Comité avait eu la bonne idée de mener un sondage auprès des résidents et résidentes du quartier. Les résultats dévoilaient que 75% des personnes interrogées avaient été menacées par une conduite dangereuse et que 77% pensaient que les automobilistes roulaient trop vite.

Des raccourcis pour éviter les lumières

En effet, il n'est pas rare d'avoir la mauvaise surprise de croiser un bolide en pleine accélération alors que l'on s'apprête à traverser une rue. En plus de ce fléau, plusieurs rues résidentielles sont prises avec une circulation élevée de véhicules. Cette circulation dite de transit, est en partie causée par les raccourcis qu'empruntent les automobilistes pour traverser plus vite des portions de quartier.

La rue Arago, située le long la falaise, est un bon exemple de voie de transit. Elle permet de se rendre de la côte de la Pente-Douce jusqu'à celle d'Abraham sans croiser un seul feu de circulation. Si cela semble alléchant pour les automobilistes, ce sont bien évidemment les résidents et résidentes qui subissent les conséquences de cette circulation sans laquelle leur milieu de vie pourrait être beaucoup plus paisible. Selon un sondage que nous avons mené en novembre dernier, une forte majorité des gens de la rue Arago serait en faveur de réduire la circulation de transit sur leur rue.

Des solutions pour protéger les citoyens

L'aménagement de mesures d'apaisement de la circulation est une solution pratique et souvent peu coûteuse pour contrer les problèmes de circulation de transit, de vitesse excessive et de conduite dangereuse. Tel que nous le mentionne le Guide canadien d'aménagement de rues conviviales, une mesure d'apaisement de la circulation est « une combinaison d'aménagements physiques qui réduisent les effets négatifs de l'usage des véhicules automobiles, modifient le comportement des conducteurs et améliorent les conditions pour les autres usagers de la rue ».

L'Institut national de santé publique du Québec mentionne d'ailleurs que plus on augmente les mesures d'apaisement dans un secteur, moins il y a d'enfants piétons qui sont blessés. Ces mesures sont d'autant plus intéressantes qu'elles permettent des réductions substantielles du nombre et de la gravité des collisions pour tous les usagers des rues qu'ils soient conducteurs, cyclistes, piétons, jeunes, âgés, etc.



En l'absence de mesures officielles d'apaisement de la circulation dans le quartier, certains citoyens entreprennent des actions autonomes à cet effet. Photo : Typhaine Leclerc-Sobry.

Des mesures concrètes

Par mesures d'apaisement de la circulation, on évoque un grand nombre de solutions telles que la réduction de la largeur des voies de circulation, l'aménagement de trottoirs ou d'avancées de trottoirs. Il peut aussi s'agir d'aménagements cyclistes, de rétrécissement des perspectives visuelles comme des plantations ou du mobilier urbain. On peut même aller jusqu'à modifier le sens de la circulation, ajouter des traverses piétonnières ou des intersections surélevées.

Prévenir plutôt que punir

Puisqu'il n'est pas possible de placer un policier à chaque coin de rue, l'apaisement de la circulation propose d'aménager l'espace de manière à modifier les comportements des automobilistes. Il s'agit d'une boîte à outils dont on se dote dans un quartier pour améliorer la sécurité des usagers et par la même occasion, la qualité de vie. Et puis tant qu'à les aménager, ces mesures peuvent aussi permettre de verdifier nos rues qui ont tant besoin d'être embellies ! •

Pour plus d'information sur le sujet :

L'équipe du Plan de mobilité durable de quartier (PMDQ) organise différentes activités et comités de travail. À venir, les cafés urbains thématiques. N'hésitez pas à joindre la démarche et à partager votre expérience du quartier.

VIE COMMUNAUTAIRE

Joyeux anniversaire dédédé ! Partager la joie des fêtes d'enfants

Par Marie-Joëlle Lemay Brault

Un jour, Diane de Montigny a préparé un gâteau pour un collègue dont c'était le 40^e anniversaire. Le regard illuminé par le reflet des bougies, l'homme s'est mis à pleurer. Il lui a ensuite confié, que c'était la première fois de sa vie qu'on soulignait sa fête. Jamais il n'avait reçu le moindre cadeau, la moindre gâterie, ni même une p'tite attention particulière. Cet événement a bouleversé Diane.

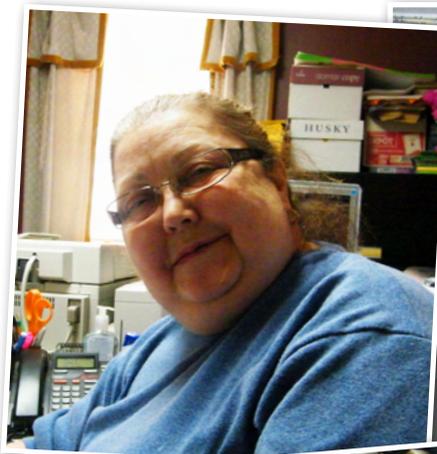
Un enfant, une fête...

C'est ainsi qu'a germé l'idée originale à la base de la mission de la Fondation fête d'enfants dédédé... Offrir un « joyeux anniversaire » à des enfants des quartiers populaires vivant dans des familles plus défavorisées n'ayant pas toujours les moyens pour le faire. Elle voulait leur donner accès à ces moments pas essentiels, mais si importants quand on est petit et que l'on veut « être comme tout l'monde » et se sentir le roi du monde une fois par an...

Cela fait maintenant 20 ans que Diane organise des anniversaires de groupe. Elle reçoit les inscriptions et jumèle sept enfants qui peuvent recevoir chacun 10 invités. Lunch, présents, musique, jeux, animation... Tout est soigneusement planifié. En avril 2012, la Fondation célébrait l'anniversaire d'un 1 500^e enfant. Y'a de quoi être fier !

Diane, supportée par Jacques son mari, fait des pieds et des mains pour tenir, à bout de bras, cet organisme sans but lucratif. Elle fait à peu près tout dans la place. Démarchage, publicité, comptabilité, recherche de fonds, préparation des anniversaires, emballage, cuisine, classement, etc. Elle joue tous les rôles, parfois même celui du « clown » quand les animateurs se font rares.

Diane de Montigny, la tête et le cœur derrière dédédé, et Colette, une bénévole à l'oeuvre. À droite, les locaux bien occupés de la fondation. Photos : Ronald Lachapelle.



Mission presque impossible...

Dans la dernière année, Diane a dû ralentir la cadence. L'an dernier elle aura organisé 13 anniversaires plutôt que 15. Il y a l'âge, la santé, mais aussi le manque de ressources humaines et matérielles. Diane, mentionne avoir bien du mal à trouver suffisamment de bénévoles pour la préparation et la tenue des anniversaires. Elle doit aussi mettre beaucoup de temps et d'énergie pour solliciter la générosité des donateurs et des bailleurs de fonds. Par chance, elle compte depuis un certain temps sur le Club Rotary de Sainte-Foy, le Centre Édouard-Lavergne, les employés de TD Canada Trust, Moisson Québec et d'autres donateurs souhaitant demeurer anonymes.

Une autre réalité vient aussi entraver le travail de Diane. Le coût des locaux a tellement augmenté ces dernières années, qu'elle ne peut penser déménager la Fondation. Or même si elle a développé un système de classement exceptionnellement, les lieux sont surchargés de matériaux, de machines à coudre, de jouets, de papiers d'emballage, etc. Les hausses de loyer n'affectent pas que la Fondation fête d'enfants dédédé. Le travail de Diane auprès des familles lui permet de poser un regard sur notre milieu et de voir de près les impacts de la pauvreté. Depuis les dernières années, elle a remarqué que plusieurs familles de Saint-Roch et de Saint-Sauveur sont parties vers le haut de Limoilou et dans Vanier car ils y trouvaient des logements moins dispendieux qu'ici où les prix des loyers ont montés en flèche. •

Pour plus d'information sur la
Fondation fête d'enfant dédédé

418-681-8569

www.fondationdede.qc.ca/

Compostage communautaire



Vous aimeriez composter à la maison, mais n'avez pas de terrain...

Vous avez un composteur, mais il est en mode hivernal et ne supporte plus une seule pelure de banane...

Saviez-vous qu'au cœur de Saint-Sauveur, possiblement à deux pas de chez vous, se trouvent deux immenses composteurs à usage collectif. L'idée vous intéresse... C'est simple comme bonjour ! Contactez-nous au Comité (418-529-6158 ou cccqss@bellnet.ca) afin de vous inscrire et de recevoir quelques instructions.

Composter réduit de 40 %, le volume de vos déchets domestiques. Un geste simple et solidaire ! Ça vaut le coup, n'est-ce pas ? •

Compostez dans votre quartier

DES GENS QUI NOUS SONT CHERS

Salut à toi, Julien

Par Bernard St-Onge

Juda Julien a l'air de rien, parfois, mais c'est une fine lame, un redoutable duelliste au don du sens de la répartie, surtout quand c'est le temps de mettre les « poings sur les i », ou d'enfiler l'aiguille dans la lucarne. Dommage qu'il nous quitte même si c'est pour de « nouvelles aventures »...

— extrait du *Petit Potin*, bulletin de liaison du CCCQSS, mars 2004.

À l'époque, j'écrivais ce texte pour souligner le départ de Julien du Comité, où il a travaillé pendant quelques années. Aujourd'hui, je poursuis, pour souligner son travail et son implication, mais aussi sa vie, qui a pris fin en décembre dernier.

C'est grâce à Julien, que j'ai connu mes meilleurs moments au Comité. Je garde un excellent souvenir de ces journées où je m'arrêtais vers les trois heures de l'après-midi et qu'on déconnaît entre gars, avec Carol-André, Julien, Rémy et Robert. Dès qu'on avait un trio, on jouait à l'encyclopédie. « Peux-tu me nommer les dix derniers compteurs de 50 buts du Canadien ? »

Quand j'ai rencontré Julien Dallaire, à ses débuts au Comité, la collaboration et la bonne entente n'ont pas été faciles d'emblée. Mais de fil en aiguille, nous avons tissé des liens, notamment autour de notre passion commune pour le sport. Un jour, Julien m'a donné un dépliant sur un groupe de cyclistes. C'est seulement en parcourant celui-ci que j'ai vu qu'il en était le président. C'était un grand benévole. Vraiment pas radin de son temps et très impliqué. Plus tard, j'appris qu'il donnait aussi du temps au tournoi de hockey Pee-wee de Québec. Aussi, depuis quelques années, Julien était un de mes partenaires de tennis régulier.

Rituel sur la glace

En plus de travailler avec lui au Comité, j'ai fréquenté Julien, beau temps mauvais temps, tous les vendredis soirs de janvier et février, depuis 1999. Il a honoré ce rendez-vous, sur la patinoire extérieure du Parc Victoria, pour notre rituel match de hockey-bottines pendant toutes ces années. C'est lui qui transportait les bâtons et rondelles pour les néophytes, les chandails qu'il lavait à chaque semaine et parfois, un équipement de gardien de but. Nous commençons toujours par pelleter parce qu'entre autre, jouant avec une rondelle molle, il fallait que la glace soit le plus lisse possible. De toute façon, un des buts de la soirée était de suer. Alors suer à pelleter ou à courir...

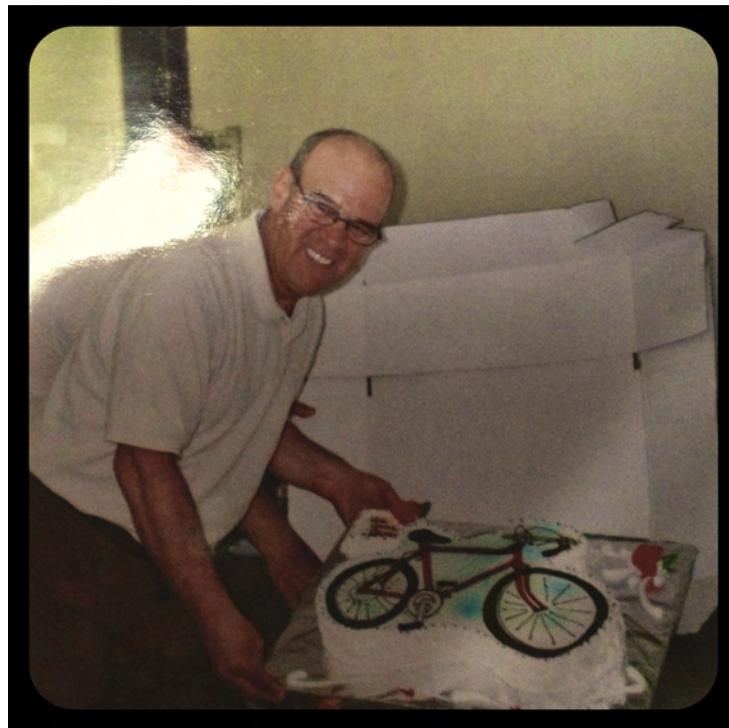
L'atmosphère était bon enfant. C'est sûr que de temps en temps un joueur exagérait un peu, mais c'est dans ces moments que Julien nous était le plus précieux. Avec son autorité naturelle, il remplaçait les joueurs fautifs dans le droit chemin avec quelques remontrances incisives redoutablement efficaces.

Une vie bien remplie...

Malgré tous ces moments partagés mémorables, je reconnais que je ne suis familier qu'avec une infime partie de la vie de Julien, de son œuvre...

Il chantait dans une chorale où je crois il avait rencontré son amie de cœur. Il parlait avec attendrissement de ses deux petits fils qui aimaient faire du sport avec leur Papy. Il avait fondé une entreprise qui offrait des tours guidés à caractère historique dans les quartiers centraux de Québec. Quoi d'autre encore ? Il aimait aussi la musique. Et maintenant, chaque fois que j'écoute le 102,9 FM, je pense à lui. Il ne sera jamais loin de mon cœur dans mon souvenir.

Salut à toi grand « multidisciplinariste » communicationnel ! On t'aimait bien même si on ne te le disait pas souvent. •



On te lève notre chapeau !

Par l'équipe du Comité

Le 13 décembre 2012, notre ami Julien Dallaire s'en est allé...

Par ses qualités en recherche et en animation, mais aussi par son ouverture et sa bonne humeur, il a su faire sa marque au Comité. Il a d'abord été employé puis sur le conseil d'administration où il a assumé le rôle de trésorier. Julien a aussi travaillé sur l'histoire des quartiers centraux sur lesquels il a réalisé de belles animations, notamment dans le cadre du 40e du Comité lors de l'activité « Parcours ton quartier » et par des articles dans le Carillon. Sa verve a enchanté plusieurs personnes qui grâce à lui, maintenant nous connaissent mieux ainsi que le quartier Saint-Sauveur.

Julien, de son chapeau, Nicol, notre président ainsi que tous les membres et les travailleurs, te saluent.

Bon repos ! •

Un Carillon dans la brume...

Par l'équipe du Comité

Carol-André Simard est un militant de longue date au Comité et un très précieux collaborateur de l'équipe du Carillon. Depuis le tout premier numéro du Carillon, il met la main à la pâte, de la conception à la distribution du journal, en passant par l'élaboration du mot-croisé. Comme il est présentement hospitalisé des suites d'un accident, nous lui offrons ces quelques lignes pour lui souhaiter un prompt rétablissement...

Rédiger, corriger, mettre en page, se relire, se rere lire, envoyer à l'impression, attendre... Le cœur joyeux, recevoir les précieux ballots. Être fiers et excités du travail d'équipe accompli!

Ce Carillon de février, sans toi, ne retentit pas de la même façon...

Comme si tu avais prévu de t'absenter pour un temps, tu avais pondu ton mot croisé à l'avance. Curieusement et inhabituellement en avance. Cela nous permet de t'avoir avec nous.

Te savoir en mauvaise posture, en mauvais état nous inquiète et nous attriste. Tu nous manques au 301, ton presque chez-vous.

Sois courageux Carol... Sois fort et patient. Sois résilient. Nos pensées sont avec toi et nous serons dans le décor quand tu sortiras de la brume...

— Tes amis de la Maison
Luc-André Godbout

L'autre visage de Québec

Un dossier des groupes membres du FRAPRU à Québec

À en croire les médias et les politiciens, Québec va bien. Presque trop bien. Les emplois sont nombreux, les propriétés prennent de la valeur, les mises en chantier sont abondantes.

Le dossier que vous avez entre les mains a été construit à partir des présentations de 22 organismes et d'une douzaine de locataires de la région qui ont accepté de témoigner le 5 novembre dernier lors du passage à l'École nationale d'administration publique (ÉNAP) de la Commission populaire itinérante sur le droit au logement. Vous y découvrirez l'autre visage de Québec. Celui d'une ville aux prises avec une pénurie de logements locatifs depuis plus de dix ans, une spéculation galopante et une surabondance de condos. Une ville où les pauvres se font tasser dans les coins et où il est de plus en plus difficile de faire respecter le droit au logement.



Haute-ville / basse-ville (Photo : Marc Boutin)

Un exercice exceptionnel

La Commission populaire itinérante sur le droit au logement, réunie à l'initiative du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), était composée de 14 commissaires indépendants issus de divers milieux (universitaires, juristes, militants et militantes). Elle a enquêté sur le terrain dans les 17 régions administratives du Québec du 12 octobre au 23 novembre dernier et a entendu quelque 360 témoignages de locataires et de groupes intéressés par les enjeux d'habitation et d'itinérance. À Québec, les commissaires étaient Simon Tremblay-Pepin, Martin Gallié et Shirley Roy. Un rapport très attendu sera déposé à l'Assemblée nationale, à la Chambre des communes et à la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur le droit au logement au printemps 2013. Un documentaire tourné pendant la Commission sera également lancé en mars.



• Pénurie envahissante

• **On le sait, Québec vit une sévère crise du logement depuis plus de dix ans maintenant. Son taux de logements inoccupés n'a jamais dépassé 2 % depuis l'an 2000, alors que le taux d'équilibre se situe à 3 %.**

• **Ce que l'on sait moins, et que la diversité de groupes présents à la Commission populaire itinérante a permis d'illustrer, c'est que la pénurie affecte tout le monde, partout.**

• Parmi les premiers groupes entendus se trouvaient le Syndicat des travailleuses et des travailleurs du Hilton et le Conseil central de Québec Chaudière-Appalaches de la CSN. Selon eux, même les syndiqués des grands hôtels ont de la difficulté à se loger au centre-ville. Le logement accapare une part de plus en plus importante des budgets des familles. « On réfère les familles au sous-sol de l'église pour aller chercher de la bouffe », a relaté la coordonnatrice du Centre-famille Haute-Ville, précisant que sans la construction de nouveaux logements sociaux, le centre-ville risque de changer profondément.

• Conséquences pour les locataires

• Selon le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur, la pénurie amène les locataires à composer avec des situations qui auraient été inacceptables il y a quelques années, par exemple accepter des hausses de loyer abusives de peur de perdre son logement.

La pénurie force aussi les locataires à trouver de nouvelles stratégies pour arriver à payer le loyer, comme vivre en colocation. Une militante du Centre des femmes de la Basse-Ville témoigne : « J'ai un revenu de 904,13 \$ par mois, mon loyer est de 509 \$ et je paie 90 \$ à Hydro. Si j'avais pas de colocataire, ça ne serait pas possible d'arriver. » La colocation allume souvent un voyant rouge à l'aide sociale et peut mener à une coupure pour partage de loyer. Cette même militante a ainsi dû se rendre jusqu'au tribunal administratif pour démontrer à l'aide sociale, qui voulait lui imposer une réduction pour partage de logement, que son colocataire était bel et bien un coloc et non un conjoint de fait.

43%

d'augmentation

Douze ans de crise du logement auront un impact majeur sur les hausses de loyers dans la région de Québec. On parle de 43 % de hausse entre 2000 et 2012, une croissance presque deux fois plus rapide que les revenus pour la même période.

La pénurie de logement locatif ne frappe pas qu'au centre-ville. Urb'action, un comité de mobilisation citoyenne dans le secteur de Sainte-Foy-Sillery, est venu témoigner qu'en raison du prix élevé des logements dans leur secteur, les personnes doivent fréquemment couper dans leurs autres besoins essentiels. La Confédération des associations d'étudiants et étudiantes de l'Université Laval (CADEUL) a également révélé qu'elle s'inquiétait sérieusement de l'avenir du parc de

logements à coût accessible pour les étudiants à proximité des grands campus de l'ouest de la ville.

Pauvreté et exclusion Urgences sociales

Contrairement à la croyance populaire, la pauvreté est présente sur l'ensemble du territoire de la ville de Québec, tant dans les quartiers centraux que dans les banlieues et touche environ 10 % de la population. Des groupes de la plupart des quartiers sont venus témoigner essentiellement de la même réalité : les loyers sont partout trop chers et les gens n'arrivent pas. Il manque cruellement de logements sociaux. Sous ce portrait général se trouvent toutefois des situations spécifiques qui relèvent carrément de l'urgence sociale.

Itinérance

« Avoir accès au logement est difficile pour monsieur et madame tout le monde, imaginez pour une personne itinérante » : c'est ainsi que débutait le témoignage du RAIQ. Plusieurs groupes du secteur de l'itinérance sont venus témoigner. Il n'y a qu'à écouter le directeur de Lauberivière pour constater l'ampleur du phénomène de l'itinérance à Québec. Cet organisme aide à lui seul plus de 5 000 personnes par année et en héberge 2 000, dont la moitié n'est venue qu'une fois. Selon lui, la situation actuelle alimente l'exclusion et précipite des gens dans l'itinérance. Pire, les efforts de réinsertion sont fréquemment compromis par le coût exorbitant des loyers. À Lauberivière, lorsque les gens réussissent à se loger, il n'est pas rare de les voir continuer de fréquenter la ressource parce que le loyer accapare une part démesurée de leur revenu.

Par ailleurs, le RAIQ dénonce l'exploitation dont sont souvent victimes les personnes les plus vulnérables. Par exemple, certains propriétaires interceptent le chèque d'aide sociale de leur locataire, le changent, se payent en loyer... et gardent une part pour le service rendu.

Pauvreté

Les personnes seules sont les grandes oubliées des politiques de lutte à la pauvreté des dix dernières années. Selon une enquête de la Corporation de développement économique communautaire (CDEC), plus de 60 % des demandes de logement social à Québec sont déposées par des personnes seules. Au Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, on note que les locataires qui ne peuvent compter que sur un seul revenu sont complètement largués par le marché privé.

Le Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale (CSSS) observe que

les problèmes de logement ne touchent pas une population ou un secteur particulier. En fait, on remarque plutôt une progression de la défavorisation dans les anciennes villes de banlieue réputées plus cossues, ce que confirme Urb'action. Ce comité note que dans la

Cité Universitaire, à Sainte-Foy, les locataires consacrent en moyenne 40 % de leur revenu au logement.

Discrimination et déni de droits

● La crise du logement permet aux propriétaires d'être particulièrement sélectifs dans le choix de leurs locataires, un ancien itinérant soulignant même que l'apparence physique jouait un rôle non négligeable lors d'un entretien de location.

● Selon plusieurs témoignages, le contexte de rareté amène les propriétaires à être encore plus restrictifs. Cette discrimination est aussi le lot des personnes vivant avec une déficience intellectuelle ou physique et des personnes vivant avec un problème de santé mentale grave, ont souligné le Mouvement Personne D'Abord du Québec métropolitain et la Coalition pour le développement du logement social en santé mentale. « Le privé ne veut pas de la population qui a un problème de santé mentale grave », ce qui fait que ces personnes sont nombreuses à vivre de l'instabilité résidentielle, affirme la Coalition.

● Selon le Regroupement pour l'aide aux itinérants et itinérantes de Québec (RAIIQ), bien des propriétaires privés supposent que les gens à très faible revenu ne seront tout simplement pas capables de payer le loyer et refusent donc de leur louer. Les personnes ayant un endettement important ou n'ayant pas de carte de crédit ne passent pas aux enquêtes de crédit et se voient donc refusées. Souvent, elles doivent louer au mois et sans bail, ce qui « donne le gros bout du bâton aux propriétaires ».

Atteintes à la dignité

Moins connues et souvent plus taboues, des situations portant atteinte à la dignité des personnes et à leur sécurité d'occupation ont été portées à l'attention des commissaires. Une locataire a témoigné de la violation de sa vie privée par son propriétaire qui se permet régulièrement d'entrer chez elle en son absence, sans l'aviser. « Je ne me sens pas chez moi dans mon logement et je ne me sens pas en sécurité non plus. J'aimerais bien avoir un propriétaire qui respecte lui aussi sa partie du contrat et qui ne passe pas son temps à agir comme s'il était au-dessus des lois », a-t-elle dit. Plusieurs groupes de femmes, dont Rose du Nord, un regroupement de femmes sans emploi, ont pour leur part dénoncé la situation vécue par certaines femmes à faible revenu à qui des propriétaires demandent des faveurs sexuelles en échange du loyer. Plusieurs locataires ont souligné que se défendre contre les abus des propriétaires n'est pas simple et ne va pas sans risques. « C'est presque un job à temps plein de défendre ses droits quand on a de sérieux problèmes de logement », s'est exclamé un locataire qui a mené une longue bataille juridique contre un propriétaire délinquant. Selon lui, l'aide des groupes communautaires est essentielle pour ce type de démarches, d'autant que les propriétaires ne reconnaissent pas facilement leurs torts et s'engagent parfois dans des guérrilles juridiques farfelues, ou font subir carrément du harcèlement ou des représailles.

À venir en mars

Un film de Aude Leroux-Lévesque et Sébastien Rist



AU PIED DU MUR

Parcours d'une commission populaire sur le logement

Projection publique à Québec,
date à venir, restez à l'affût.



Photo : Marc Boutin

Des condos qui poussent comme des champignons

La gentrification des quartiers centraux et le fait que les gens des classes populaires « se font chasser » préoccupent plusieurs organismes de la région.

En plus de mentionner le peu de nouvelles constructions de logements locatifs, plusieurs interventions ont dénoncé le fait que bon nombre de logements locatifs sont transformés en copropriétés indivises ou divisées. L'affaiblissement du règlement qui instaurait un certain moratoire depuis 2001 a été pointé du doigt par le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur. Un locataire du Vieux-Québec a d'ailleurs témoigné des tactiques utilisées par son nouveau propriétaire pour vider une maison de cinq logements et la transformer en condos. Plusieurs groupes, dont le Comité populaire, ont souligné que seules les coopératives d'habitation arrivent à faire contrepoids au marché du condo. Cependant, les terrains sont rares et il est difficile de faire de l'achat-rénovation de bâtiments existants au centre-ville compte tenu des contraintes actuelles du programme AccèsLogis.

En banlieue aussi

La spéculation n'est pas que le lot des quartiers centraux. Elle est aussi bien présente dans les banlieues comme Sainte-Foy et Beauport. La situation à Sainte-Foy a fait l'objet de quatre présentations. L'élaboration en cours du Programme particulier d'urbanisme (PPU) pour une partie de Sainte-Foy et le développement immobilier annoncé préoccupent particulièrement les groupes du secteur. Il y a également beaucoup de spéculation sur les terrains de l'Université Laval, comme l'a noté la Confédération des associations étudiantes de l'Université Laval (CADEUL). Le PPU de Sainte-Foy prévoit surtout la construction de condos de luxe. Or, qui dit développement de luxe dit hausse de la valeur foncière et donc hausse de taxes et de loyer pour

les blocs à appartement du secteur. La CADEUL est inquiète pour la population étudiante : va-t-elle subir de plein fouet la gentrification et s'appauvrir radicalement? Actuellement, il manque de logements étudiants et les demandes de la Confédération pour en inclure dans le PPU sont restées lettre morte auprès de la Ville de Québec.

Le Centre Femmes d'aujourd'hui, le Comité logement d'aide aux locataires (CLAL) et Urb'action ont quant à eux dénoncé la non-reconnaissance de la pauvreté dans l'arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge et des besoins en logement social. Entre 1987 et 2000, il n'y a eu aucune construction de logement social dans le secteur. Il y a donc beaucoup de rattrapage à faire, a dit le CLAL. Ce comité demande l'adoption d'un règlement obligatoire d'inclusion dénonçant du même coup le fait que pour l'instant, il ne se construit que « du condo, du condo et du condo ». « Il y a une insuffisance de logements sociaux, ont affirmé les groupes, mais la mixité ne fait pas partie des projets de la mairie. » Selon

le Centre Femmes d'aujourd'hui, celle-ci semble plutôt perpétuer le discours des administrations précédentes, comme celle de la mairesse Boucher, voulant qu'il n'y ait pas de pauvres à Sainte-Foy.

À Beauport aussi, « on voit des condos pousser comme des champignons », remarque l'ATI Giffard Montmorency. Ce regroupement d'organismes et d'individus se demande aussi pourquoi l'Arrondissement Beauport, qui n'est pourtant pas le plus riche, est celui où l'on trouve le moins de logements sociaux à Québec. La spéculation a beaucoup de conséquences et se traduit en pressions sur les locataires pour qu'ils et elles quittent les lieux, a dit le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, faisant notamment état de plusieurs cas de reprise de logement sous de faux prétextes.

« Il y en a, de beaux appartements, mais je n'ai pas les moyens de payer 900 \$ par mois ».
— Une locataire.

« Quand il y a des hausses de taxes foncières, c'est nous les locataires qui payons en bout de ligne. »
— Une locataire.

Gentrification?

La gentrification (du mot anglais *gentry*, « petite noblesse ») désigne le processus par lequel le profil économique et social des habitants d'un quartier se transforme au profit exclusif d'une couche sociale supérieure. Selon notre interprétation, la gentrification est différente de l'embourgeoisement. Dans le premier cas, on parle du remplacement d'une classe par une autre, alors que dans le second on parle de l'enrichissement graduel d'une population.



Photo : Nicolas Lefebvre Legault

Un modèle essentiel, insuffisant... et imparfait

S'il y a un consensus qui se dégage du passage à Québec de la Commission populaire itinérante sur le droit au logement, c'est sur l'importance du logement social. Tout le monde a souligné qu'il n'y en avait pas assez et qu'en conséquence, il fallait en construire plus. Un locataire a témoigné avoir attendu dix ans sur une liste d'attente de HLM ou d'autres logements subventionnés avant d'avoir finalement un logement dans une coopérative. « Il y a des condos, mais pas du logement auquel on aurait accès. Ça prend des logements sociaux », a dit une locataire « à petit budget » de la Haute-Saint-Charles.

La revendication du FRAPRU de construire 50 000 logements sociaux de plus au Québec sur cinq ans n'apparaît pas du tout radicale ou extravagante aux différents intervenants de terrain. Le coordonnateur de la Coalition pour le développement du logement social en santé mentale explique : « Il y a un besoin urgent de 1 000 unités subventionnées à Québec pour les personnes avec des problèmes de santé mentale grave. Il se construit 400 unités par année à Québec, dont 200 unités subventionnées. 10 % de ces unités sont réservées pour la santé mentale, ce qui représente 20 unités par an. Ça prendrait donc 50 ans pour pallier les besoins les plus urgents. Donc, oui, nous appuyons la revendication du FRAPRU de 50 000 nouveaux logements sociaux. »

Critiques

Les groupes et les locataires n'ont toutefois pas épargné les différentes formules de logement social dans leurs critiques et ont amené plusieurs propositions pour l'améliorer. Ce qui ressort de nombreux témoignages entendus, c'est que l'Office municipal d'habitation de Québec (OMH) se comporte souvent comme un gros propriétaire immobilier. Les groupes de femmes, notamment, en avaient long à dire. Des militantes du Centre des femmes de la Basse-Ville soulignent qu'elles entendent autant d'histoire d'horreur de locataires du privé que de locataires de HLM. Dans le cas des HLM, les femmes disent que le processus de demande de logement est compliqué et que les règles ne sont pas toujours limpides. Elles revendiquent notamment le droit d'être accompagnées dans leurs démarches et lancent un cri du cœur : « Nous ne sommes pas des numéros! » Du côté de Rose du Nord, les militantes revendiquent le droit de choisir leur logement, ce qui est impossible actuellement. Toutes s'entendent pour dénoncer la gestion bureaucratique de l'OMH et son manque de considération pour les situations personnelles vécues par les locataires, notamment au moment des transferts forcés de logement.

Le logement social « ordinaire » est peu adapté à des populations « extraordinaires ». Que ce soit le RAIQ, qui souligne que la moitié des personnes en situation d'itinérance ne rencontrent pas les critères pour avoir accès aux coopératives d'habitation et aux OSBL, ou la Coalition pour le développement du logement social en santé mentale, qui rappelle que les personnes avec des problèmes de santé mentale n'ont pas le profil recherché par ces types de logements, plusieurs groupes s'entendent pour dire qu'il faut recommencer à construire des HLM, mais aussi à développer de nouvelles formules d'habitation avec soutien communautaire. Le RAIQ lorgne du côté de la socialisation des maisons de chambre, tandis que la Coalition expérimente avec les coopératives de solidarité. Certains intervenants ont même souligné l'importance de permettre aux gens de rester dans leurs logements avec des suppléments au loyer privé (une revendication que le FRAPRU rejette par principe). « Les personnes avec des problèmes de santé mentale, par exemple, n'ont pas nécessairement envie de porter une étiquette de plus liée au type de logement qu'elles occupent », rappelait un intervenant.

Formation

Un locataire ayant travaillé à la mise sur pied de deux coops a pour sa part parlé aux commissaires de l'importance d'améliorer le programme AccèsLogis et la mise en œuvre des projets. Selon lui, il faut éviter de faire des projets sans implication des locataires en amont. Il s'agit d'une source de problèmes pour nombre de coopératives conçues par des personnes qui, bien souvent, ne les habiteront jamais et dont les membres ont été sélectionnés après la construction des logements. Comme d'autres intervenants, la CDEC notamment, il a plaidé pour une meilleure formation donnée aux membres des coopératives avant l'entrée dans les logements et que cette formation soit obligatoire. « Une coop ce n'est pas juste une idée, mais une manière de gérer collectivement, de prendre le contrôle sur une dimension de sa vie ». Il a notamment dénoncé certaines normes et demandes des bailleurs de fonds qui font que les coops sont faites avec les matériaux « les plus chers possible », alourdissant ensuite le fardeau de l'entretien pour les coopératives.

La rareté des terrains : Un obstacle majeur au développement

La rareté des terrains bien situés est une préoccupation récurrente, et ce, tant pour les groupes du centre-ville que pour ceux de Beauport et de Sainte-Foy. Bien que le développement du logement social soit nécessaire dans tous les secteurs, comme l'a rappelé une organisatrice communautaire au CSSS de la Vieille-Capitale, les difficultés pour développer des logements répondant à tous les types de besoins et dans tous les secteurs sont nombreuses.

En plus des difficultés à trouver des terrains, le phénomène du « pas dans ma cour » fait la vie dure aux projets de coopératives pour familles dans certains quartiers de banlieue, comme en a témoigné un groupe de citoyennes et de citoyens de la Haute-Saint-Charles. À l'origine d'un projet de coopérative pour personnes seules et familles, ce groupe a vu son projet remplacé par des logements pour personnes âgées en raison des préjugés du voisinage.

L'angoisse des fins de convention

La fin prochaine des subventions du gouvernement fédéral aux locataires vivant dans des logements sociaux existants fait aussi vivre des situations d'angoisse à des locataires qui avaient pourtant amélioré leur condition. Un membre d'une coopérative du quartier Saint-Roch, laquelle sera touchée à très court terme et dont le loyer passera de 325 \$ à 650 \$ par mois, se questionne : « Où je vais vivre dans 4 ans, à 53 ans? Je ne le sais pas. Où on va aller, nous? Grossir les rangs des personnes sur la liste d'attente de l'OMH? » Dans Saint-Jean-Baptiste, le Comité populaire et le Centre Famille Haute-ville ont tous deux souligné que si les logements subventionnés des coopératives d'habitation devaient disparaître, c'est la face même du centre-ville qui changerait.

Photo : Ronald Lachapelle



Le FRAPRU est un regroupement québécois qui a pour mission la promotion du droit au logement, la défense collective des droits des locataires et le maintien des populations résidentes dans les quartiers populaires. Il est composé de 130 groupes membres, dont près d'une quinzaine à Québec. Le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste (CPSJB), le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCCQSS) et le Comité logement d'aide aux locataires (CLAL) du secteur ouest sont ses trois groupes membres participants dans la région. Ils travaillent quotidiennement avec les locataires de leur quartier et mettent sur pied des projets de coopératives d'habitation pour répondre aux besoins des requérantes et des requérants de logements sociaux qui les contactent.

Pour nous joindre :

FRAPRU
(514) 522-1010
frapru@cooptel.qc.ca
www.frapru.qc.ca

CPSJB
(418) 522-0454
comite.populaire@videotron.ca
www.compop.net

CCCQSS
(418) 529-6158
cccqss@bellnet.ca
www.cccqss.org

CLAL
(418) 651-0979
clal1@videotron.ca
comitelogementdaideauxlocataires.blogspot.ca

LUTTES SOCIALES

Le fédéral se désengage du financement du logement social. Mobilisons-nous!

Par l'équipe du Comité

Sur le front des luttes logement, l'automne 2012 a été marqué, au Comité et dans les groupes membres du FRAPRU, par la Commission populaire itinérante sur le droit au logement (voir le dossier L'autre visage de Québec en page 19). En 2013, ce sera plutôt l'enjeu des fins de subventions fédérales aux logements sociaux qui sera prioritaire.

85% des logements sociaux de la province sont menacés

Lors de la dernière assemblée générale du FRAPRU, les groupes membres ont adopté un ambitieux plan d'action pour relancer la mobilisation sur la fin des subventions fédérales aux logements sociaux existants.

Qu'est-ce que les fins de convention?

Les «fins de convention» concernent les logements sociaux réalisés avec de l'argent fédéral avant 1994.

Au Québec, autour de 127 000 logements coopératifs, sans but lucratif et publics (HLM), représentant 85 % des logements sociaux, reçoivent depuis des décennies des subventions du gouvernement fédéral. Or, ces subventions, qui permettent notamment d'y loger des ménages à très faible revenu, ont commencé à prendre fin et le phénomène va s'accélérer au cours des cinq prochaines années.

À terme, cela représente une perte de 1,7 milliard \$ par année au Canada, dont 394 millions \$ au Québec. Dans le quartier Saint-Sauveur, ce sont des centaines de locataires qui seront touchés.

Se mobiliser...

Au cours des prochaines semaines et des prochains mois, nous inviterons les locataires du coin à se mobiliser pour défendre les logements sociaux du quartier et de la province.

- Pour en savoir plus sur l'enjeu des fins de convention, vous pourrez consulter un document produit par le FRAPRU spécialement sur votre type de logement.
- Vous pourrez afficher votre point de vue grâce à une affichette de style «mon logement est en danger»
- Pour partager ces informations avec vos voisines et voisins, vous pouvez d'ores et déjà, faire appel au Comité pour plus d'information ou pour nous inviter à vos assemblées générales.
- Sachez aussi que des actions régionales sont également prévues le 26 mars, de même qu'une manifestation nationale, à Québec le 11 mai.

Bref, nous vous invitons à entrer en contact avec nous à ce sujet, dès aujourd'hui!

Le féminisme, plus actuel que jamais!

Le 8 mars approche, et comme chaque année, le féminisme qui a tendance à se faire discret le reste de l'année, reprend, pour un moment — pour une journée — l'avant-scène. Cette année, pour souligner la Journée internationale des femmes, le Collectif 8 mars, a choisi pour thème « Le féminisme, plus actuel que jamais... pour des lendemains égalitaires. »

En effet, malgré les avancées notables qu'a permis le mouvement féministe au Québec et à l'international, les inégalités entre les hommes et les femmes continuent d'exister et de miner nos sociétés. Le 8 mars 2013, soyez vous aussi de la partie pour souligner les victoires féministes et pour poursuivre la lutte, parce que tant que toutes les femmes ne seront pas libres, il restera du chemin à parcourir.

Quoi faire à Québec le 8 mars?

La Coalition régionale de la Marche mondiale des femmes de Québec vous invite à participer à une marche festive mixte. Le départ aura lieu à 18h, de l'École de Joaillerie (299, 3ème Avenue, au coin de la 3ème Rue). Après la marche, les femmes sont conviées à une soirée de solidarité non mixte au Club social Victoria (170, rue du Cardinal-Maurice-Roy) dès 19h30.

Au programme : rires, danse et animation féministe!
(Pour information en cas de tempête : 418-622-2620)

Pour les amatrices et amateurs de théâtre, d'autres féministes de Québec vous offrent une lecture de la célèbre pièce d'Eve Ensler *Les Monologues du vagin*. Cette pièce féministe aborde une multitude de sujets qui touchent de près ou de loin aux vagins. Des poils au viol, en passant par les faits divers, les comédiennes vous feront entrer à pieds joints dans l'univers du vagin pour en déconstruire les tabous. Les *Monologues* sont considérés comme une pièce centrale du féminisme. Cette adaptation du texte d'Eve Ensler met en vedette des femmes de tous les âges et de tous les milieux.

Bienvenue aux garçons, filles, hommes, femmes, queers, et trans de tous âges! La pièce sera présentée le 8 mars à 20h au Café Oxymel du Cégep Garneau (1660, boulevard de l'Entente). Les billets seront en vente à la porte au coût de 5 \$.

Pour plus de détails: <https://www.facebook.com/events/304663132990112/?ref=ts&fref=ts>.



Source: Le Collectif 8 mars, Huguette Latulippe/Promotion inc. Illustration: Geneviève Guénette

CULTURE ET LOISIRS

À la croisée des mots avec Carol-André Simard

Le cruciverbiste du quartier : simardcarolandre@hotmail.com

Horizontal

1- Unités de mesure de la température, système inventé par un physicien allemand en 1724. - Petites pommes. Nom grec d'un taureau sacré de la mythologie égyptienne.
 2- Se dit d'un élevage qui nous permet d'avoir de la laine pour nous faire des mitaines. (pluriel). - Maintien en condition opérationnelle. - Phénomène climatique caractérisé par une température anormalement basse des eaux.
 3- Indique si telle ou telle substance est acide ou basique. - Ceux de Terre-Neuve sont si populaires, jadis si poissonneux. - Il a fait la gloire du Klondike.
 4- Mesure de bois. - Se dit des eaux comportant des glaces d'origine terrestre, avec moins de 10% de concentration de glaces d'autres origines.
 5- Se dit de poils qui se retroussent quand nous avons la chair de poule. - Plante légumineuse qui croît, en zones inférieures à 4, très mal.
 6- Patrie d'Abraham. - Se dit d'un courant d'air rapide et confiné que l'on trouve dans l'atmosphère à des altitudes comprises entre 6 et 15 km. - D'usage vieilli, préposition qui signifie près de.
 7- Temps universel. - Couche de glace mince et élastique, ondulante facilement sous les vagues, la houle et la pression, moins de 10 cm d'épaisseur. Anagramme, pour vous aider, de salins. - Début d'otite.
 8- Phénomène climatique caractérisé par une température anormalement élevée des eaux. - Il a sauvé la biodiversité lors du Déluge, à tout le moins celle animale. - Armée de l'Air. - Infection nosocomiale.
 9- En Arctique, il est plus que souvent glacial. - Unité téléphonique. - Gadoue, en bon québécois.
 10- S'incline sur un bord, lors d'une tempête, en parlant d'un bateau. - Le soroît y vient. - Cet orchestre a sûrement déjà joué le Sacre du Printemps de Stravinsky. - Long fleuve de la Russie qui gèle sur toute sa longueur.
 11- La 167 en est une (abréviation) - Vent qui n'apporte que de la pluie ou de la neige, c'est selon la saison. - Se dit de quelqu'un de très maigre. Qu'il n'a alors que la peau et les...
 12- Autres unités de mesure de la température. - Rond comme un... , en parlant de quelqu'un complètement ivre.
 13- Fils de en arabe. Institut belge de normalisation. - Il monte ou descend au gré de la température qu'il fait.
 14- Station spatiale. - Enduite de gélatine.
 15- Tout fragment relativement de glace ayant moins de 20 m d'extension linéaire. Personne froide, très distante. - Ville légendaire de Bretagne qui fut engloutie par l'océan. - Le nordet y vient. - Gèle avant les rivières.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1															
2															
3															
4															
5															
6															
7															
8															
9															
10															
11															
12															
13															
14															
15															

Vertical

1- Ils sont parfois de Bassan. - Elle patrouille notre Grand Nord, pas nécessairement à cheval. - Troisième composant des sels dissous dans l'eau de mer. Métal alcalino-terreux.
 2- Avant (abréviation). - Ère géologique. - Lui.
 3- «Lit vert». Chanson de Plume. Lamentation chantée contre une certaine saison. - Relie. - Décryptera.
 4- Réserve naturelle. Le Grand Nord en est toute une. - Se suivent de rejeton. - Unité monétaire principale de certains pays nordiques. - Antimoine.
 5- Lors de grandes glaciations, des milliers et des milliers de celles-ci, tant animales que végétales, disparaissent. - Mot inuit. Colline de glace recouverte de terre et qui se rencontre dans les régions arctiques. Se suivent dans pingouin.
 6- Phonétiquement, tétée. - Dépouillées. - École navale.
 7- Basse intensité. - Mentionnons.
 8- Amélioration du temps, devenant beau pour un moment, après un coup de vent, une ondée violente. - ...flower. Bateau anglais qui, en 1620, embarqua les Pères pèlerins qui fondèrent Plymouth.
 9- Fils de Dédale. Se brûla les ailes en s'approchant trop proche du Soleil. - Dans la terminologie des glaces, cristaux qui commencent à s'agglutiner pour former en surface une couche épaisse comme de la soupe. Se dit aussi d'une confiserie (pluriel).
 10- Gougounes. Se portent très peu en Arctique. - Une seule dose, et tu es complètement gelé. - Relations internationales.
 11- Comité exécutif. - Texte poétique de la Bible. - Chaîne d'infos en continu américaine. Font plus que la météo.
 12- Parties ou d'un lac ou d'une rivière qui sont les premières à geler au début de l'hiver. - Altostratus (abréviation). - Remorquée.
 13- Jeune Indien de Pondichéry dans un roman de Yann Martel. - Se joue seul. - Interjection préférée du Père Noël. Et il aime la répéter. - Elle peut être glaciaire.
 14- Fille de Cadmos. - Abominable homme des neiges. - Vase.
 15- Accumulation de glace flottante composée de fragments qui n'ont pas plus de 2m et qui viennent de la rupture d'autres formes de glace. Peuvent se trouver dans le passage ouvert par un brise-glace. Plantes. (pluriel) - San Francisco. - Parler sinitique, chinois. •

Solutionnaire du mois de novembre 2012

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	G	A	S	P	E	S	I	E		C	A	B	A	N	E
2	O	R	I	O	N		O	L	P			O	M	E	T
3	U	D		N			S	E	T			B	I	M	S
4	L	U	N	C	H	A		V		T	R	O	N	C	
5	O		O	E	I	L		A		O	I	S	E	A	U
6	T	A	I	S	E		D	I	C	T	E		S	R	C
7	T	A	S		N	A		T	H	O	N	S		L	C
8	E	R	E	S		I	N		A			M	A	I	L
9	S	O	T	L	Y	L	A	I	S	S			I	S	E
10		N	T	R	O				T	I	N			L	
11	S		E		G	A	D	G	E	T		S	P	E	T
12	I	L	S		O	P	L			O	T	E			R
13	N	I		G	U	I	C	H	E	T		U	E	L	E
14	U	S		A	R	C	H	E	T		T	I	G	E	S
15	S	A	U	L	T	A	U	M	A	T	E	L	O	T	

BABILLARD

Invitation aux femmes

Café-rencontres du jeudi au Centre des femmes de la Basse-Ville

Ces activités GRATUITES et se déroulent les jeudi, de 13h30 à 16h au Centre des femmes de la Basse-Ville (380, St-Vallier Ouest.) Toutes les femmes sont invitées à y participer, sans inscription. Pour plus d'informations: 418-648-9092

- 7 mars: Journée internationale des femmes
- 14 mars: Que me disent mes rêves?
- 21 mars: Les différents visages de la dépendance
- 28 mars: Pour quelles raisons les femmes sont pauvres?
- 4 avril: Le rôle des médias
- 11 avril: Comment s'y retrouver avec les pensions de vieillesse?
- 18 avril: Vidéo sur Éva Circé-Côté
- 25 avril: Le langage des émotions
- 2 mai: Je veux être plus petite que Barbie, mais où allons-nous?
- 9 mai: Comment vivre ma spiritualité en tant que femme de manière épanouie?

Jeunes musiciens du monde... et leurs profs

Les prochains shows de Jeunes Musiciens du Monde, au Tam Tam café (421 boulevard Langelier):

Mercredi 27 mars : Les élèves de violon, ukulélé et djembé de Martin Racine et Steven Randall-Paradis

Mercredi 24 avril : les élèves d'éveil musical, de chant et de piano de Marie-Madeleine Fleury et Natacha Mercure

Toujours la même formule... Début à 19 heures avec les élèves, puis les profs offrent une courte prestation. Ouvert à tous les curieux !

Contribution volontaire.

Un samedi au soleil...

Saint-Sauveur en fleurs recherche des bénévoles pour la fête, le 1er juin prochain.

Faites vous une fleur... Soyez de la fête!

Contactez Marie-Joëlle au CCCQSS au 418-529-6158 ou cccqss@bellnet.ca.

Accueil au CCCQSS

Vous voulez vous impliquer au Comité de citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur? Ou en savoir plus sur sa mission et ses activités?

Soyez des nôtres pour une rencontre d'accueil, le jeudi 11 avril prochain. Selon vos disponibilités, joignez-vous à l'une des deux sessions offertes, de 12h à 14h ou de 18h à 20h.

Un repas sera servi sur place. Inscription obligatoire avant le 10 avril. Un service de garde est disponible sur demande.

Contactez Typhaine au CCCQSS au 418-529-6158 ou cccqss@bellnet.ca.

Conseil de quartier

Le Conseil de quartier de Saint-Sauveur vous convie à ses prochaines assemblées publiques, qui auront lieu les mercredis 27 mars et 24 avril, à 19h au Centre récréatif Mgr Bouffard (680, rue Raoul-Jobin, salle 201.)

D'ici là, suivez-nous sur Facebook pour être informés des actions et des événements qui touchent votre quartier. Vous pouvez aussi nous retrouver sur le nouveau portail web du quartier Saint-Sauveur à monsaintsauveur.com/entreprises/conseil-de-quartier/.

Cuisines collectives et ateliers de cuisine

Le Pinon Bleu offre maintenant de nouvelles façons d'obtenir:

- Des repas à petit prix préparés pour la maison
- Des trucs pour mieux cuisiner
- Une cuisine inspirante et fonctionnelle
- Le soutien d'une technicienne en diététique

Les participant-e-s aux cuisines collectives peuvent participer 1 à 2 fois par mois, soit les lundis ou les vendredis matin, de 9h30 à 14h00. Ces activités du Pinon Bleu ont lieu au 266, rue Des Oblats, dans le quartier St-Sauveur.

ADDS-QM

L'association pour la défense des droits sociaux Québec métropolitain (ADDS QM) est un groupe de défense collective des droits des personnes assistées sociales qui luttent pour l'amélioration de leurs conditions de vie. C'est aussi une porte ouverte pour les personnes qui veulent s'impliquer pour changer la société.

Pour en connaître plus sur l'ADDS QM, vous êtes invitéEs aux portes ouvertes de l'organisme le 4 avril entre 14h et 19h au 301 Carillon. Il y aura des rencontres, des présentations de photos, des jeux, des visites, des breuvages et un goûter.

Vous voulez annoncer dans le babillard communautaire? Contactez-nous pour faire paraître une annonce dans le prochain numéro du Carillon en mai!

